

JOURNAL OFFICIEL

DE LA REPUBLIQUE TOGOLAISE

PARAISSANT LE 1^{er} ET LE 16 DE CHAQUE MOIS A LOME

TARIF

ACHAT	ABONNEMENT ANNUEL	ANNONCES
<ul style="list-style-type: none">• 1 à 12 pages..... 200 F• 16 à 28 pages 600 F• 32 à 44 pages 1000 F• 48 à 60 pages 1500 F• Plus de 60 pages 2 000 F	<ul style="list-style-type: none">• TOGO..... 20 000 F• AFRIQUE..... 28 000 F• HORS AFRIQUE 40 000 F	<ul style="list-style-type: none">• Récépissé de déclaration d'associations 10 000 F• Avis de perte de titre foncier (1^{er} et 2^e insertions) 20 000 F• Avis d'immatriculation 10 000 F• Certification du JO 500 F

NB. Le paiement à l'avance est la seule garantie pour être bien servi.

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser à l'EDITOGO Tél. : (228) 22 21 37 18/22 21 61 07/08 Fax (228) 22 22 14 89 - BP 891 - LOME

DIRECTION, REDACTION ET ADMINISTRATION

CABINET DU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE - TEL : 22 21 27 01 - LOME

SOMMAIRE

PARTIE NON OFFICIELLE

AVIS, COMMUNICATIONS ET ANNONCES

CONSERVATION DE LA PROPRIETE FONCIERE

(Avis de demande d'immatriculations) 1

Le service du journal officiel décline toute responsabilité quant à la teneur des actes publiés sous cette rubrique

Toutes personnes intéressées sont admises à former opposition à la présente immatriculation des mains du Conservateur soussigné, dans le délai de trois mois à compter de l'affichage du présent avis qui aura lieu incessamment en l'auditoire des tribunaux civils de Lomé, Amlamé, Dapaong, Kara, Aného, Tsévié, Kévé, Kpalimé, Sotouboua et Bassar.

GRAND LOME

Suivant réquisition, n° 230700643-GL déposée le 31/07/2023, M. PASSAH YAO SEMENU, profession : Commerçant, demeurant et domicilié à ZANGUERA, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 05 a 20 ca, situé à SANGUERA, connu sous le nom de Dagbéssito, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoè-Nyivé 5 et borné au Nord et au Sud par la propriété AGBAVON, à l'Est par la collectivité WOGODO et à l'Ouest par une rue de 14 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230700644-GL déposée le 31/07/2023, M. YIGBE KOKUVI AMIVO, profession : Vendeur sur les marchés et assimilés, demeurant et domicilié à APEDOKOE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06 a 00 ca, situé à AFLAO SEGBE, connu sous le nom de Zanvi, préfecture de Golfe, commune de Golfe 7 et borné au Nord, à l'Est et au Sud par la propriété BOKORVI et à l'Ouest par une rue de 14 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230700645-GL déposée le 31/07/2023, Mme AGBAGLAH YOKANHOTIDE épouse ADEKAMBI, profession : commerçante, demeurant et domiciliée à RESIDENCE NON LOIN DU BAR LA COLINE, BE OUEST, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03 a 00 ca, situé à LOME AFLAO, connu sous le nom de Sagbado, préfecture de Golfe, commune de Golfe 7 et borné au Nord, à l'Est et au Sud par la propriété DOGBEVI ZO Koffi et à l'Ouest par une rue de 20 m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230700646-GL déposée le 31/07/2023, M. ADANDOGOU Y. DOAMEKPOR, profession : Ingénieur civil, demeurant et domicilié à NUKAFU, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06 a 00 ca, situé à LEGBASSITO, connu sous le nom de Agossito, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoè-Nyivé 2 et borné au Nord, à l'Est et au Sud par la collectivité FIADEVI et à l'Ouest par une rue de 14 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230700647-GL déposée le 31/07/2023, Mme ATSU AMEYO HADEY DJIEDJOM épouse AMONLE, profession : Agent commercial, demeurant et domiciliée à SAGBADO, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03 a 50 ca, situé à LOME SANGUERA, connu sous le nom de Afiadenyigban, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoè-Nyivé 5 et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété APEDO et à l'Est par une rue de 20 m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230700648-GL déposée le 31/07/2023, M. ADJOLOKOU MEHEZA, profession : Cadre comptable, demeurant et domicilié à AGOE LOGOPE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06 a 00 ca, situé à LOME LEGBASSITO, connu sous le nom de Légbassito, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoè-Nyivé 2 et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété de AWAGA et au Sud par une rue de 14 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230700649-GL déposée le 31/07/2023, M. TEKOU KOFFI BLEWUSSI, profession : directeur de société, demeurant et domicilié à CARREFOUR LIMOUSINE AVEDJI PRES DE ANASAP, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03 a 00 ca, situé à Sanguera, connu sous le nom de Kohé, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoè-Nyivé 5 et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété de KPAMI Kokou et au Sud par une rue existante de 14 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230700650-GL déposée le 31/07/2023, Mme ADEHE ANAPIDEDE, profession : Enseignante, demeurant et domiciliée à AGOE LYCEE, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02 a 98 ca, situé à LEGBASSITO, connu sous le nom de Madjikpeto, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoè-Nyivé 2 et borné au Nord, à l'Ouest et au Sud par la propriété AGBENOUVON et à l'Est par une rue non dénommée de 28 m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230700651-GL déposée le 31/07/2023, M. AGBOBA KUAMI, profession : Professions administratives intermédiaires et assimilées, demeurant et domicilié à N'KAFU, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 08 a 43 ca, situé à AGBODRAFO, connu sous le nom de Agovoudou, préfecture des Lacs, commune de Lacs 3 et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété WOGOMEBOU et au Sud par une rue existante de 14 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230700652-GL déposée le 31/07/2023, M. AGBOBA KUAMI, profession : Professions administratives intermédiaires et assimilées, demeurant et domicilié à N'KAFU, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 05 a 97 ca, situé à AGBODRAFO, connu sous le nom de Togokomé, préfecture des Lacs, commune de Lacs 3 et borné au Nord par la route nationale n° 2 LOME-ANEHO de 40 m, à l'Est par une rue existante de 12 m et au Sud et à l'Ouest par la propriété WODOME.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230700653-GL déposée le 31/07/2023, M. BAKPAN KPATCHA, profession : Retraité, demeurant et domicilié à ADETIKOPE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06 a 00 ca, situé à ADETIKOPE, connu sous le nom de Bayimé, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoè-Nyivé 6 et borné au Nord, à l'Est et au Sud par la propriété GBOGAN Assoupi et à l'Ouest par une rue non dénommée de 16 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230700654-GL déposée le 31/07/2023, M. WILSON-BAHUN KPOTIVI KPATANYO, profession : consultant, demeurant et domicilié à PRES DU CEG, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05 a 41 ca, situé à Bè-Centre, connu sous le nom de Hedzranawoé, préfecture de Golfe, commune de Golfe 2 et borné au Nord par le lot N° 752, au Sud par le lot N° 750, au à l'Est par le lot N° 760 et au à l'Ouest par une rue non dénommée de 14 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230700655-GL déposée le 31/07/2023, Mme ZOZO AFIWAAGLAMEY, profession : Vendeur sur les marchés et assimilés, demeurant et domiciliée à WONYOME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03 a 00 ca, situé à Adétikopé, connu sous le nom de Akplome, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoè-Nyivé 6 et borné au Nord, Sud et à l'Est par la propriété GBAGA et au à l'Ouest par une rue non dénommée de 16 m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230700656-GL déposée le 31/07/2023, Mme TEVI DJIDJOGBE L. LAKOLE EGNONAM, profession : Tailleuse, couturier et chapelière, demeurant à et domiciliée à MARITIME GOLFE5 ADIDOGOME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06 a 00 ca, situé à Afloa Sagbado, connu sous le nom de Akato-Viébé, préfecture de Golfe, commune de Golfe 7 et borné au Nord par la propriété de Avouglan, au Sud et à l'Ouest par la propriété de DEDJEH et au à l'Est par une rue non dénommée de 16 m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230700657-GL déposée le 31/07/2023, M. AYIVOR YAOVI JEREMIE, profession : Vendeur sur les marchés et assimilés, demeurant et domicilié à CACAVELI, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05 a 90 ca, situé à AGBAVI, connu sous le nom de Agbata, préfecture des Lacs, commune de Lacs 3 et borné au Nord par une rue de 16 m et à l'Est, au Sud et à l'Ouest par la collectivité ALLAGLO-AGBOKOUI.

Il déclare que ledit immeuble appartient à AYIVOR YAOVI JEREMIE et KPONVE-ALOFAAKAKPO ADAKOU, et n'est à sa connaissance grevé d'aucun droit ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230700658-GL déposée le 31/07/2023, M. MAGNAN EKPAO, profession : Salarié, demeurant et domicilié à ZOSSIME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 02 a 60 ca, situé, à LOME SANGUERA, connu sous le nom de Vakpossito Assigomé, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoè-Nyivé 5 et borné au Nord et à l'Ouest par des rues de 14 m chacune et à l'Est et au Sud par la propriété MLAGANI Koffi.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230700659-GL déposée le 31/07/2023, M. EDARH BOSSOU TOYO KOFFI, profession : Enseignant universitaire, et enseignants d'établissements d'enseignement supérieur, demeurant et domicilié à AMADAHOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 07 a 95 ca, situé à AFLAO, connu sous le nom de Amadahomé, préfecture de Golfe, commune de Golfe 5 et borné au Nord par le lot n° 558, à l'Ouest par le lot n° 559, au Sud par une rue de 28 m et à l'Est par une rue de 20 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230700660-GL déposée le 31/07/2023, M. ATITSO KOMI, profession : évangéliste, demeurant et domicilié à AGOE FIOVI EPP, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 01 a 70 ca, situé à SANGUERA, connu sous le nom de Konhé, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoè-Nyivé 5 et borné au Nord par une rue de 30 m et à l'Est, au Sud et à l'Ouest par la propriété AGBASSAH.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230700661-GL déposée le 31/07/2023, M. FIADJIGBE KOFFI NANYO, profession : Mécaniciens et régleurs de véhicules à moteur, demeurant et domicilié à NON LOIN DU CMS MADIKPETO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01 a 53 ca, situé à AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de Lankouvi, préfecture de Golfe, commune de Golfe 7 et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AMEWUDO et au Sud par une rue de 14 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230700662-GL déposée le 31/07/2023, M. TIGOSSOU SEGLA DANGLOBO, profession : Retraités, demeurant et domicilié à AGOE CACAVELI, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 03 a 18 ca, situé à AGOENYIVE, connu sous le nom de Zone Centrale Nord E.2^e, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoè-Nyivé 1 et borné au Nord par le lot n° 547, à l'Est par le lot n° 548, au Sud par une rue de 16 m et à l'Ouest par une voie express de 50m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230700663-GL déposée le 31/07/2023, M. AHORO ASSEHAM, profession : Vendeurs sur les marches et assimilés, demeurant et domicilié à CACAVELI, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01 a 50 ca, situé à LEGBASSITO, connu sous le nom de Kové-Kplokplovimé, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoè-Nyivé 2 et borné au Nord, à l'Est et au Sud par la propriété de ADRAKI Christophe et à l'Ouest par une rue de 14 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230700664-GL déposée le 31/07/2023, M. GBEDEWA FRANCOIS, profession : transporteur, demeurant et domicilié à CACAVELI, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02 a 66 ca, situé à LOME AGOENYIVE, connu sous le nom de Logopé, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoè-Nyivé 1 et borné au Nord, à l'Est et au Sud par respectivement les lots N° 725 bis, 728 bis et 726 bis A et à l'Ouest par une rue de 14 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230700665-GL déposée le 31/07/2023, M. AMENOPE KOSI MAWUNA, profession : Personnel du culte, demeurant et domicilié à BE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03 a 00 ca, situé à SANGUERA, connu sous le nom de Bokpoko, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoè-Nyivé 5 et borné au Nord par la Route Amedenta-Bokpoko de 30 m et à l'Est, au Sud et à l'Ouest par la propriété BIAM HOUÉJIA.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230700666-GL déposée le 31/07/2023, Mme SOMBORNA. SIKATIANA, profession : ménagère, demeurant et domiciliée à CACAVELI, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 02 a 81 ca, situé à ANEHO AGBAVI, connu sous le nom de Agbavi, préfecture des Lacs, commune de Lacs 3 et borné au Nord et à l'Ouest par respectivement des rues de 14 m et de 12 m et à l'Est et au Sud par la propriété de ADAMAH-YEBOVI Follygan.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230700667-GL déposée le 31/07/2023, M. KONDO KODJOVI MAWOUEA, profession : Salarié, demeurant et domicilié à CACAVELI, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03 a 13 ca, situé à AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de Klémé Agokpanou, préfecture de Golfe, commune de Golfe 7 et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité ADEPOHA et à l'Ouest par une rue de 14 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230700668-GL déposée le 31/07/2023, Mme EBIZO AFIWA EPSE ADODODJI, profession : Salarié, demeurant et domiciliée à CASSABLANCA, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 06 a 12 ca, situé à LEGBASSITO, connu sous le nom de Ahonkpoè Dzogbe, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoè-Nyivé 2 et borné au Nord par une rue non dénommée de 14 m, à l'Est par une rue non dénommée de 16 m et au Sud et à l'Ouest par la propriété de AKPABLA Kokou.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230700669-GL déposée le 31/07/2023, Mme HOR AKOSIWOA SUZANE, profession : chef d'agence, demeurant et domiciliée à ATTIEGOU, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 02 a 98 ca, situé à Kégué, connu sous le nom de Kégué, préfecture de Golfe, commune de Golfe 2 et borné au Nord par le lot N° 299 B, au Sud par une rue de 34 m, à l'Est par le lot N° 301 et à l'Ouest par une rue de 14 m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230700670-GL déposée le 31/07/2023, M. LAWSON HETCHELY LATE PIERRE, profession : Vendeurs sur les marches et assimilés, demeurant et domicilié à ZANGUERA, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05 a 68 ca, situé à Sanguéra, connu sous le nom de Sanyrako, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoè-Nyivé 5 et borné au Nord, Sud et Est par la collectivité APLA et à l'Ouest par une rue de 14 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230700671-GL déposée le 31/07/2023, M. NUBUKPO ASSIONGBON YAO, profession : Techniciens du génie civil, demeurant et domicilié à CACAVELI, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03 a 01 ca, situé à Gbodjomé, connu sous le nom de Agbata Bas-Mono, préfecture des Lacs, commune de Lacs 3 et borné au Nord par une rue de 14 m et au Sud, Est et Ouest par la collectivité AWOUKOEY.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230700672-GL déposée le 31/07/2023, M. KOMIZAN KOSSI ESSEKPLIM, profession : Vendeurs sur les marches et assimilés, demeurant et domicilié à CACAVELI, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 02 a 60 ca, situé à Aflao-Sagbado, connu sous le nom de Apédokoé, préfecture de Golfe, commune de Golfe 7 et borné au Nord, Sud et Ouest par la propriété de HODJI et à l'Est par une rue de 14 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230700673-GL déposée le 31/07/2023, M. TEDJI KOKOU, profession : Techniciens du génie civil, demeurant et domicilié à CACAVELI, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06 a 00 ca, situé à Kové, connu sous le nom de Kpokpovimé, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoè-Nyivé 2 et borné au Nord ; Sud et Est par la collectivité AKOLIPO et à l'Ouest par une rue non dénommée de 14 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230700674-GL déposée le 31/07/2023, M. ASSI PATATAM, profession : Techniciens comptables, demeurant et domicilié à CACAVELI, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03 a 01 ca, situé à LEGBASSITO, connu sous le nom de Kové, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoè-Nyivé 6 et borné au Nord par la propriété BEWELI, à l'Est par une rue de 14 m et au Sud et à l'Ouest par la propriété AKOLIKPO.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230700675-GL déposée le 31/07/2023, M. TCHEDIE ESSODOSOUWE, profession : déclarant en douanes, demeurant et domicilié à CACAVELI, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de triangle irrégulier d'une contenance totale de 02 a 40 ca, situé à AGOENYIVE, connu sous le nom de Kové, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoè-Nyivé 2 et borné au Nord par une rue de 16 m et à l'Est et à l'Ouest par respectivement les propriétés de SAMA ISSA ESSOFA et AGBAGNO.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230700676-GL déposée le 31/07/2023, Mme ASSAFO ADJOVI, profession : ménagère, demeurant et domiciliée à CACAVELI, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03 a 00 ca, situé à AGBODRAFO, connu sous le nom de Kpéssi, préfecture des Lacs, commune de Lacs 3 et borné au Nord et au Nord-Ouest par la collectivité DRAFOE, à l'Est et au Sud-Ouest par la propriété de DJADOU et au Sud par une rue de 16 m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230700677-GL déposée le 31/07/2023, M. HOUNTODZI KOKOU S. EKPO, profession : Techniciens comptables, demeurant et domicilié à Sagbado, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06 a 11 ca, situé à AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de Segbegan, préfecture de Golfe, commune de Golfe 7 et borné au Nord par le lot n° 570, à l'Est par le lot n° 573, au Sud par le lot n° 574 et à l'Ouest par une rue de 14 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230700678-GL déposée le 31/07/2023, Mme AGBEZUKEY ADJOVI, profession : ménagère, demeurant et domiciliée à DOUMASSESE, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03 a 00 ca, situé à BAGUIDA, connu sous le nom de Zone d'Extension n° 2, préfecture de Golfe, commune de Golfe 6 et borné au Nord par le lot n° 5, à l'Est par le lot n° 8, au Sud par le lot n° 7 bis et à l'Ouest par une rue non dénommée de 20 m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230700679-GL déposée le 31/07/2023, M. N'ZONOU DIOUDEMA, profession : Electriciens du bâtiment et assimilés, demeurant et domicilié à ADETIKOPE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02 a 59 ca, situé à ADETIKOPE, connu sous le nom de Adétikopé, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoè-Nyivé 6 et borné au Nord par la propriété ANENOU Koudahin Ayayi, à l'Est et à l'Ouest par des rues de 14 m chacune et au Sud par l'intersection de deux rues de 14 m chacune.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230700680-GL déposée le 31/07/2023, Mme AYITE YAWA ENYONAM, profession : Agents de placement, d'information et d'orientation professionnelle, demeurant et domiciliée à RESIDENCE SISE NON LOIN DE L'EGLISE SALUT DU CHRIST, ZANGUERA, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 03 a 04 ca, situé à Sanguéra, connu sous le nom de Kohé, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoè-Nyivé 5 et borné au Nord par le lot N° 101 A, au Sud par le lot N° 104 et au à l'Est par le lot 102.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230700681-GL déposée le 31/07/2023, Mme YACOUBOU ADJERETOU, profession : ménagère, demeurant et domiciliée à A COTE DE LA STATION CAMP BIR, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 12 a 01 ca, situé à TOGBLEKOPE, connu sous le nom de Alinka, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoè-Nyivé 4 et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété de KPEDEVI Kodjo Paul et au Sud par une rue de 16 m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230700682-GL déposée le 31/07/2023, Mme YACOUBOU ADJERETOU, profession : ménagère, demeurant et domiciliée à A COTE DE LA STATION CAMP BIR, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03 a 00 ca, situé à AMOUTIEVE, connu sous le nom de Klobateme, préfecture de Golfe, commune de Golfe 1 et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété de AGBAGBA Kossi et à l'Est par une rue de 16 m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230700683-GL déposée le 31/07/2023, Mme YACOUBOU ADJERETOU, profession : ménagère, demeurant et domiciliée à A COTE DE LA STATION CAMP BIR, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03 a 00 ca, situé à TOGBLEKOPE, connu sous le nom de Dikamé, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoè-Nyivé 4 et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété de KOKOU Koami et au Sud par une rue non dénommée de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230700684-GL déposée le 31/07/2023, M. AMIDOU SAMOUDINI, profession : Ingénieurs et assimilés, non classes ailleurs, demeurant et domicilié à GBONVIE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02 a 99 ca, situé à SANGUERA, connu sous le nom de Nanégbé, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoè-Nyivé 5 et borné au Nord, à l'Est et au Sud par la propriété de ANANI et à l'Ouest par une rue existante de 14 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230700685-GL déposée le 31/07/2023, M. ATOKO KOMLANVI, profession : Menuisiers, ébénistes et assimilés, demeurant et domicilié à MARITIME AGOENYIVE 6 ADETIKOPE AGOTIME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 06 a 07 ca, situé à ADETIKOPE, connu sous le nom de Agotimé, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoè-Nyivé 6 et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété de LANYO et au Sud par une rue de 14 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230700686-GL déposée le 31/07/2023, Mme AMOUZOU ADJO ENYONAM, profession : particulier, demeurant et domiciliée à DOUMASSESE, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03 a 14 ca, situé à LOMATTIEGOU, connu sous le nom de Attiéguou, préfecture de Golfe, commune de Golfe 1 et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par respectivement les lots N° 822 bis, 827 Bis B et 827 et au Sud par une rue de 14 m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230700687-GL déposée le 31/07/2023, M. YABO KOSSI, profession : Sociologues, psychologues, anthropologues et assimilés, demeurant et domicilié à AGOE DALIKO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 04 a 25 ca, situé à SANGUERA, connu sous le nom de Zopomahé, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoè-Nyivé 5 et borné au Nord par une rue de 12 m et à l'Est, au Sud et à l'Ouest par la propriété de KOUAGOU.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230700688-GL déposée le 31/07/2023, M. YABO KOSSI, profession : Sociologues, psychologues, anthropologues et assimilés, demeurant et domicilié à AGOE DALIKO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03 a 00 ca, situé à Légbassito, connu sous le nom de Danliko, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoè-Nyivé 5 et borné au Nord, Est et Ouest par la propriété de TOYISSON Lawson et au Sud par une rue non dénommée de 14 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230700690-GL déposée le 31/07/2023, M. MABLE YAWO EDE, profession : Techniciens de matériels informatiques, demeurant et domicilié à AGOE ASSIYEYE NON LOIN DE LA STATION CAP, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 04 a 00 ca, situé à LEGBASSITO KOVE, connu sous le nom de Darabo-Kopé, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoè-Nyivé 2 et borné au Nord par une rue de 16 m, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité AXOVI et au Sud par la collectivité AKOLIKPO.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230700691-GL déposée le 31/07/2023, M. MABLE YAWO EDE, profession : Techniciens de matériels informatiques, demeurant et domicilié à AGOE ASSIYEYE NON LOIN DE LA STATION CAP, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 82 ca, situé à LEGBASSITO, connu sous le nom de Avinato, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoè-Nyivé 2 et borné au Nord par la voie de contournement de 50 m, à l'Ouest par une rue non dénommée de 14 m et à l'Est et au Sud par le T.F. n° 44104 RT.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230700692-GL déposée le 31/07/2023, M. AMOUSSOU MENSAH AMEGNIKPA, profession : déclarant en douanes, demeurant et domicilié à SAGBADO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06 a 00 ca, situé à Aflao Sagbado, connu sous le nom de Akato-Viépié, préfecture de Golfe, commune de Golfe 7 et borné au Nord, Sud et à l'Ouest par la propriété de SESHIE Assadi et au à l'Est par une rue non dénommée de 14 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230700693-GL déposée le 31/07/2023, Mme AMOUSSOU AFI EPSE ADELA, profession : Vendeurs sur les marches et assimilés, demeurant et domiciliée à SAGBADO NON LOIN DE LA GENDARMERIE, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06 a 00 ca, situé à AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de Akato Viépé, préfecture de Golfe, commune de Golfe 7 et borné au Nord par la propriété de AMOUSSOU Mensah Amegnikpa, à l'Est par une rue de 14 m et au Sud et à l'Ouest par la propriété de SESHIE Assadi.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230700694-GL déposée le 31/07/2023, M. AMAH-TCHOUTCHOUAFANDI, profession : Soudeurs, demeurant et domicilié à AVEPOZO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05 a 76 ca, situé à ANFOIN, connu sous le nom de Koutigbé, préfecture des Lacs, commune de Lacs 4 et borné au Nord par une rue de 12 m, à l'Est par la propriété de ANAGO, au Sud par la propriété VOULE Kwassi et à l'Ouest par la propriété de MEGNOSSI Yaovi.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230700695-GL déposée le 31/07/2023, M. AKUE Mokpokpo Kpakpo Christian, profession : Spécialités de l'informatique non classes ailleurs, demeurant et domicilié à AVEDJI, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02 a 49 ca, situé à AFLAO AVEDJI, connu sous le nom de Anyigbé, préfecture de Golfe, commune de Golfe 5 et borné au Nord, à l'Ouest et au Sud par la propriété de Amadedzisso et à l'Est par une rue de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230700696-GL déposée le 31/07/2023, Mme MESAGAAKUAUGUSTINE, profession : Vendeurs sur les marches et assimilés, demeurant et domiciliée à ZANGUERA, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03 a 00 ca, situé à AFLAO WOUGOME, connu sous le nom de Kpontavi, préfecture de Golfe, commune de Golfe 7 et borné au Nord par une rue de 16 m et à l'Est, au Sud et à l'Ouest par la propriété de ANAGBAN.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230700697-GL déposée le 31/07/2023, Mme MESAGAAKUAUGUSTINE, profession : Vendeurs sur les marches et assimilés, demeurant et domiciliée à ZANGUERA, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06 a 00 ca, situé à Aflao, connu sous le nom de Wougome-Kpontavi, préfecture de Golfe, commune de Golfe 5 et borné au Nord, Est et Ouest par la propriété de ANAGBAN et au Sud par une rue de 16 m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230700698-GL déposée le 31/07/2023, M. ADANTOR DANKLU, profession : ingénieur aviation civile, demeurant à ANFAME et domicilié à ANFAME 10210, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 08 a 99 ca, situé à BE-CENTRE, connu sous le nom de Akodessewa-Anfame, préfecture de Golfe, commune de Golfe 2 et borné au Nord par une rue de 11 m, à l'Est par le lot n° 758B, au Sud par les lots n° 756 et n° 759 et à l'Ouest par une rue de 16 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230700699-GL déposée le 31/07/2023, Mme KOUMEDZRO YAWOVI NUTIFABA, profession : Salariée, demeurant et domiciliée à AVEDJI, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 02 a 35 ca, situé à Aflao, connu sous le nom de Ségbé Douane, préfecture de Golfe, commune de Golfe 7 et borné au Nord par la collectivité LATEY, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité AGOH et au Sud par une rue de 16 m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230700700-GL déposée le 31/07/2023, M. OURO-KOURA ALILOU, profession : Commerçant, demeurant et domicilié à AMADAHOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 07 a 94 ca, situé à TOGBLEKOPE, connu sous le nom de Fidokpui, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoè-Nyivé 4 et borné au Nord par une rue non dénommée de 30 m et à l'Est, au Sud et à l'Ouest par la collectivité DOVON.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230700701-GL déposée le 31/07/2023, Mme ABDU BAKISSO, profession : Sage-femme, demeurant et domiciliée à LEGBASSITO, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03 a 51 ca, situé à LEGBASSITO, connu sous le nom de Attieme, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoè-Nyivé 2 et borné au Nord, à l'Est et au Sud par la collectivité WUASSI et à l'Ouest par une rue de 14 m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230700702-GL déposée le 31/07/2023, M. SODOGA KODZOVI, profession : Techniciens comptables, demeurant et domicilié à VAKPOSSITO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01 a 57 ca, situé à AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de Akato Viépé, préfecture de Golfe, commune de Golfe 7 et borné au Nord, à l'Est et au Sud par la propriété de DZEMEGAN et à l'Ouest par une rue de 14 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230700703-GL déposée le 31/07/2023, M. GBEMOU KOSSI SUETOR V, profession : Vendeurs sur les marches et assimilés, demeurant et domicilié à GAKLI, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03 a 26 ca, situé à AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de Lankouvi, préfecture de Golfe, commune de Golfe 7 et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par respectivement les lots N° 1492, 1493 B et 1491 et à l'Est par une rue de 14 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230700704-GL déposée le 31/07/2023, M. MAWUENA YAQVI, profession : Salarié, demeurant et domicilié à ZANGUERA, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 05 a 97 ca, situé à SANGUERA, connu sous le nom de Djigblé, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoè-Nyivé 5 et borné au Nord-Est et à l'Est par la propriété de DOPOKE, au Nord-Ouest par la propriété de LOVE et au Sud et à l'Ouest par des rues non dénommées de 14 m chacun.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230700705-GL déposée le 31/07/2023, M. DZOTSI Kodzo Novisi, profession : Professions administratives intermédiaires et assimilées, demeurant et domicilié à KOHE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 02 a 98 ca, situé à Sanguera, connu sous le nom de Kleme, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoè-Nyivé 5 et borné au Nord et Ouest par la propriété de ADABRA Amlï Koami, au Sud par une rue de 14 m et à l'Est par une rue de 30 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230700706-GL déposée le 31/07/2023, M. AZANLEDJI MONGAN KOMI, profession : comptable, demeurant et domicilié à RESIDENCE SISE NON LOIN DU ROND POINT DE ZANGUERA, ZANGUERA ATTIDJIN, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02 a 61 ca, situé à SANGUERA, connu sous le nom de Agblélïko, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoè-Nyivé 5 et borné au Nord, à l'Ouest et au Sud par la propriété de TENGUEY et à l'Est par une rue non dénommée de 14 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230700707-GL déposée le 31/07/2023, M. LOKOU KELEOU Bawibadi, profession : Techniciens du génie civil, demeurant et domicilié à LEO 2000, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 03 a 31 ca, situé à AFLAO AKATO, connu sous le nom de Viépé, préfecture de Golfe, commune de Golfe 7 et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété de DUNKU Amevo, à l'Est par une rue de 16 m et au Sud-Est par la propriété de MAXAMA DJA Koffi.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230700708-GL déposée le 31/07/2023, Mme AWOUDJAADJOA, profession : assistante médicale, demeurant à AGOE-ASSIYEYE et domiciliée à NON LOIN DU CAMP DE LA GENDARMARIE, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02 a 93 ca, situé à Agoenyivé, connu sous le nom de Nyivemè, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoè-Nyivé 1 et borné au Nord par le lot 226, au Sud par le lot 227 B, à l'Est par le lot 228 et à l'Ouest par une rue non dénommée de 14 m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230700709-GL déposée le 31/07/2023, M. BOCCO AKOMAVO, profession : Mécaniciens et régleurs de véhicules à moteur, demeurant et domicilié à Bè VERS AEROPORT EYADEMA, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01 a 56 ca, situé à AGBODRAFO, connu sous le nom de Gbodjomé, préfecture des Lacs, commune de Lacs 3 et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété de AKOSSOUVI et au Sud par une rue de 14 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230700710-GL déposée le 31/07/2023, M. AGBASSA KOKOUVI, profession : Mécaniciens et régleurs de véhicules à moteur, demeurant et domicilié à WUGOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 04 a 46 ca, situé à AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de Wougomé, préfecture de Golfe, commune de Golfe 7 et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété de AGBASSA Agbétépé et au Sud par une rue de 16 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230700711-GL déposée le 31/07/2023, M. AGBASSA KOSSIVI, profession : Vitriers, demeurant et domicilié à WUGOME DEKPOR, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02 a 97 ca, situé à AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de Wougome-Dzigbe, préfecture de Golfe, commune de Golfe 7 et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété de AGBASSA Agbétépé et au Sud par une rue existante de 16 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230700712-GL déposée le 31/07/2023, Mme BAWINA HODALO, profession : Autres employés de bureau, demeurant et domiciliée à ADIDOGOME LAPAMPA, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03 a 05 ca, situé à AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de Kleme-Agokpanou-Dzigbe, préfecture de Golfe, commune de Golfe 7 et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété de ADABLA et à l'Ouest par une rue de 20 m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230700713-GL déposée le 31/07/2023, Mme BAWINA HODALO, profession : Autres employés de bureau, demeurant et domiciliée à ADIDOGOME LAPAMPA, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03 a 11 ca, situé à AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de Wougome-Dekpo, préfecture de Golfe, commune de Golfe 7 et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété de ALA Komlavi et à l'Ouest par une rue existante de 16 m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230700714-GL déposée le 31/07/2023, M. AGBENOHEVI KODJOVI AKPE, profession : directeur de société, demeurant et domicilié à KPELE ELE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02 a 70 ca, situé à AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de Kleme Agokpanou, préfecture de Golfe, commune de Golfe 7 et borné au Nord par la propriété de AMAIZO Folly E., à l'Est et au Sud par la propriété de GEYOVO K. Koffi et à l'Ouest par une rue de 12 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230700715-GL déposée le 31/07/2023, Mme AJAVON AYELE, profession : ménagère, demeurant et domiciliée à APEDOKOE, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02 a 95 ca, situé à AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de Apédokoè, préfecture de Golfe, commune de Golfe 7 et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la collectivité TREVE et à l'Est par une rue de 14 m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230700716-GL déposée le 31/07/2023, M. DANE MOUHAMED, profession : Chauffeur de taxis et conducteurs d'automobiles et de camionnettes, demeurant et domicilié à ADIDOGOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 03 a 77 ca, situé à AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de Akato-Viépié, préfecture de Golfe, commune de Golfe 7 et borné au Nord et au Sud par la propriété de GUEGUE, à l'Est par une rue de 14 m et la propriété de GUEGUE et à l'Ouest par une rue de 14 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230700717-GL déposée le 31/07/2023, M. APEDO Kossi Vigno, profession : juriste, demeurant et domicilié à AVEDJI, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03 a 82 ca, situé à AGOENYIVE, connu sous le nom de Elavanyo, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoè-Nyivé 1 et borné au Nord; à l'Ouest et au Sud par la propriété de EVEH Koffi Paul et à l'Est par une rue existante de 14 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230700718-GL déposée le 31/07/2023, M. NOUBOUKPO ADAMA, profession : commerçant, demeurant et domicilié à ADIDOGOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 15 a 73 ca, situé à GBOKA, connu sous le nom de Agbessi Kondji, préfecture des Lacs, commune de Lacs 4 et borné au Nord par un lot non identifié, à l'Est par la propriété de AGNIGBAN GNIFIO, au Sud par une rue de 12 m et à l'Ouest par la propriété de WILSON Sewa Laurent.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230700719-GL déposée le 31/07/2023, Mme SABA AMA NEVENDE, profession : ménagère, demeurant et domiciliée à DJIDJOLE, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 06 a 06 ca, situé à LOME SANGUERA, connu sous le nom de Anyigbé, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoè-Nyivé 5 et borné au Nord et à l'Est par respectivement des rues de 16 m et de 14 m, au Sud par la propriété de GAVON et à l'Ouest par la collectivité KLOMEGAN.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230700720-GL déposée le 31/07/2023, M. MOUNI NASSAM WAKE, profession : Retraité, demeurant et domicilié à SOGBOSSITO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03 a 01 ca, situé à Sogbossito, connu sous le nom de Sogbossito, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoè-Nyivé 1 et borné au Nord, Sud et à l'Est par la propriété de TOGLO Yaovi et au à l'Ouest par une rue non dénommée de 16 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230700721-GL déposée le 31/07/2023, Mme KPEGBA ESSI MAWUSSE, profession : ménagère, demeurant et domiciliée à ZANGUERA, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06 a 00 ca, situé à LOME AFLAO SEGBE, connu sous le nom de Akato Viépé, préfecture de Golfe, commune de Golfe 7 et borné au Nord par une rue de 16 m et à l'Est, au Sud et à l'Ouest par la collectivité KOUDE.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230700722-GL déposée le 31/07/2023, M. DJODJI-EGLO AKOUEDE, profession : comptable, demeurant et domicilié à SAGBADO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 03 a 02 ca, situé à AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de Akato-Viépé, préfecture de Golfe, commune de Golfe 7 et borné au Nord et à l'Est par des rues de 16 m chacun et au Sud et à l'Ouest par la propriété de BADA.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230700723-GL déposée le 31/07/2023, M. DEKO KODZO MAWULIE, profession : comptable, demeurant et domicilié à TOTSI, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03 a 07 ca, situé à SANGUERA, connu sous le nom de Fozue, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoè-Nyivé 5 et borné au Nord, à l'Est et au Sud par la collectivité EWON et KLIKAN et à l'Ouest par une rue de 16 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230700724-GL déposée le 31/07/2023, Mme DJOGO N'TOKI RACHEL, profession : Vendeurs sur les marches et assimilés, demeurant et domiciliée à AKOSSOMBO GAKLI, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03 a 09 ca, situé à KLEME, connu sous le nom de Djigbé, préfecture de Golfe, commune de Golfe 7 et borné au Nord par une rue de 14 m, à l'Est et à l'Ouest par la propriété de AHIABA et au Sud par la réquisition n° 47526.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230700725-GL déposée le 31/07/2023, M. EKON ASSOU, profession : Chauffeur de taxis et conducteurs d'automobiles et de camionnettes, demeurant et domicilié à DOUMASSESE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 08 a 00 ca, situé à BAGUIDA, connu sous le nom de Avepozo-Kpota, préfecture de Golfe, commune de Golfe 6 et borné au Nord par le lot n° 8, à l'Est par le lot n° 11, à l'Ouest par le lot n° 7 et au Sud par une rue non dénommée de 30 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230700726-GL déposée le 31/07/2023, Mme NYAKOSSI DZONUHOASSI, profession : Retraitée, demeurant et domiciliée à TOTSI, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 09 a 19 ca, situé à LOME AFLAO ADIDOGOME, connu sous le nom de Amadahome, préfecture de Golfe, commune de Golfe 5 et borné au Nord et à l'Ouest par respectivement des rues de 14 m et de 16 m et à l'Est et au Sud par respectivement les lots N° 1940 et 1943.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230700727-GL déposée le 31/07/2023, M. EDOH KOSSI, profession : pasteur, demeurant et domicilié à BAGUIDA /LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 04 a 10 ca, situé à ADETIKOPE, connu sous le nom de Tonoukouti, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoè-Nyivé 6 et borné au Nord par une rue de 14 m, à l'Est par la route ADETIKOPE DJAGBLE de 30 m, au Sud par le T.F. n° 35324 RT et à l'Ouest par la collectivité AKPAGAN.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230800001-GL déposée le 01/08/2023, Mme ELOH AMEYO SABINE PETRONILLE EPSE BADAGBON, profession : Aides-soignants, demeurant et domiciliée à CACAVELI, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03 a 00 ca, situé à LOME LEGBASSITO, connu sous le nom de Légbassito, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoè-Nyivé 2 et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité AWAGA et au Sud par une rue de 14 m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230800002-GL déposée le 01/08/2023, M. ADEDZE KOKOU MAWUNYO, profession : Electriciens du bâtiment et assimilés, demeurant et domicilié à APEDOKOE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 02 a 62 ca, situé à LOME AFLAO, connu sous le nom de Segbé, préfecture de Golfe, commune de Golfe 7 et borné au Nord et à l'Est par respectivement des rues de 16 m et de 14 m, au Sud par la propriété de ANANI Loumonvi et à l'Ouest par la propriété de ADAFLISSO Koffi.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230800003-GL déposée le 01/08/2023, M. SIGNON YAO, profession : revendeur, demeurant et domicilié à FIOVI, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02 a 75 ca, situé à AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de Gblinkomegan, préfecture de Golfe, commune de Golfe 7 et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par respectivement les lots N° 3 A, 4 et 2 et à l'Est par une rue de 14 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230800004-GL déposée le 01/08/2023, Mme AKAKPO AMI DZIGBODI, profession : assistante, demeurant et domiciliée à KPALIME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 07 a 29 ca, situé à AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de Wonyomé, préfecture de Golfe, commune de Golfe 7 et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par respectivement les lots N° 398, 403 et 401 et au Sud par la Route Sagbado-Adidogomé de 30 m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230800005-GL déposée le 01/08/2023, M. MASSABA KODJO DETORGUEN, profession : Spécialités de l'informatique non classes ailleurs, demeurant et domicilié à AMOUTIVE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 07 a 00 ca, situé à LOME AGOENYIVE, connu sous le nom de Vétimé Zogbédji, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoè-Nyivé 2 et borné au Nord, à l'Est et au Sud par la propriété de KOUDAMENOU et à l'Ouest par une rue de 14 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230800006-GL déposée le 01/08/2023, Mme ADJO Florence Akpene, profession : serveuse, demeurant et domiciliée à DZIDZOLE, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 43 a 67 ca, situé à AGOENYIVE, connu sous le nom de Vakposito, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoè-Nyivé 3 et borné au Nord par les lots n° 527A, 528 et 530A, à l'Est par une rue non dénommée de 14 m, à l'Ouest par une rue de 16 m et une rue de 14 m et au Sud par les lots n° 518 et 520.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230800007-GL déposée le 01/08/2023, Mme SATI DINADIADJOA, profession : ménagère, demeurant et domiciliée à NON LOIN DE L'EGLISE CATHOLIQUE D'ASSOME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03 a 00 ca, situé à ADETIKOPE, connu sous le nom de Adétikopé, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoè-Nyivé 6 et borné au Nord, à l'Est et au Sud par la propriété de SAVI de TOVE A. M. et à l'Ouest par une rue de 20 m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230800008-GL déposée le 01/08/2023, Mme LAWANI MARIAMA, profession : Etudiante, demeurant et domiciliée à BE KPOTA, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 01 a 48 ca, situé à AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de Ségbé Zanvi, préfecture de Golfe, commune de Golfe 7 et borné au Nord et à l'Ouest par respectivement des rues de 14 m et de 16 m et à l'Est et au Sud par respectivement les lots N° 9274 et 9272 A.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230800009-GL déposée le 01/08/2023, M. KEDELINA KOMLAABOUZI, profession : coordinateur, demeurant et domicilié à AGOE NYIVE KOPEGAN, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03 a 30 ca, situé à Agoenyivé ², connu sous le nom de Elavagnon, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoè-Nyivé 1 et borné au Nord par le lot N° 2631, au Sud par le lot N°2633 B, au à l'Est par une rue non dénommée de 14 m et au à l'Ouest par le lot 2634.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230800010-GL déposée le 01/08/2023, M. KEDELINA KOMLAABOUZI, profession : coordinateur, demeurant et domicilié à AGOE NYIVE KOPEGAN, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03 a 33 ca, situé à SANGUERA, connu sous le nom de Zopomahe, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoè-Nyivé 5 et borné au Nord et à l'Ouest par des rues de 16 m chacune et à l'Est et au Sud par la propriété de ASSON Kodjo.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230800011-GL déposée le 01/08/2023, M. BASSANGOUKA TAKELAN. BIBI, profession : directeur de société, demeurant et domicilié à AGBALEPEDO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02 a 62 ca, situé à AGOENYIVE, connu sous le nom de Kove, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoè-Nyivé 2 et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété de HIHEGLO épse DAVISSE Akossiwa et au Sud par une rue de 20 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230800012-GL déposée le 01/08/2023, M. BASSANGOUKA TAKELAN. BIBI, profession : directeur de société, demeurant et domicilié à AGBALEPEDO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05 a 98 ca, situé à SANGUERA, connu sous le nom de Klikame, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoè-Nyivé 5 et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété de WOGODO Yao et à l'Est par une rue de 14 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230800013-GL déposée le 01/08/2023, M. BASSANGOUKA TAKELAN. BIBI, profession : Juristes non classés ailleurs, demeurant et domicilié à AGBALEPEDO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03 a 04 ca, situé à LEGBASSITO, connu sous le nom de Madjikpéto, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoè-Nyivé 2 et borné au Nord et à l'Est par la propriété de GATIGLO, au Sud par une rue de 14m et à l'Ouest par la propriété de BLAPOUTI Edodji Awounyo.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230800014-GL déposée le 01/08/2023, Mme LABANAKOUVI épouse BASSANGOUKA, profession : employée, demeurant et domiciliée à AGBALPEDO, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01 a 61 ca, situé à Légbassito, connu sous le nom de Gatiglo Kopé, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoè-Nyivé 2 et borné au Nord par la Voie de Contournement de la CEDEAO de 70 m, au Sud par la propriété de GATIGLO et à l'Est par une rue de 14 m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230800015-GL déposée le 01/08/2023, M. MONGLO YAWOVI, profession : Retraité, demeurant et domicilié à AGOE NYIVE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03 a 04 ca, situé à Togome, connu sous le nom de Togome, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoè-Nyivé 1 et borné au Nord par une rue de 16 m, au Sud par le lot 401, à l'Est par le lot 402 et à l'Ouest par le lot 400 A.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230800016-GL déposée le 01/08/2023, M. MIDAHUEN GBANGBOLA KOSSI, profession : Vendeurs sur les marches et assimilés, demeurant et domicilié à ADIDOGOME APEDOKOE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 07 a 14 ca, situé à SAGBADO, connu sous le nom de Apédokoè, préfecture de Golfe, commune de Golfe 7 et borné au Nord, à l'Ouest et au Sud par la propriété de DAMAGNY Atsu et à l'Est par une rue de 16 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230800017-GL déposée le 01/08/2023, Mme AYEVA MOUSRETOU EPSE MOUMOUNI, profession : Vendeurs sur les marches et assimilés, demeurant et domiciliée à FIDOKPUI SIVEDOME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05 a 24 ca, situé à TOGBLE, connu sous le nom de Fidokpui Sivedmoe, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoè-Nyivé 4 et borné au Nord et au Sud par deux rues de 14 m chacun et à l'Est et à l'Ouest par la propriété de APEKE.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230800018-GL déposée le 01/08/2023, Mme EHO YAWA ELOM, profession : cadre de banque, demeurant et domiciliée à TOTSI, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02 a 96 ca, situé à KLEME DJIGBE, connu sous le nom de Djigbé, préfecture de Golfe, commune de Golfe 7 et borné au Nord, à l'Est et au Sud par la propriété de YEGBEY Adono et à l'Ouest par une rue de 14 m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230800019-GL déposée le 01/08/2023, M. KAKABOU KOSSI, profession : particulier, demeurant et domicilié à DEMAKPOE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05 a 91 ca, situé à LEGBASSITO, connu sous le nom de Ahonkpoè, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoè-Nyivé 2 et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété de AGBENOUVON Komlavi et à l'Est et au Sud par une rue non dénommée de 14 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230800020-GL déposée le 01/08/2023, M. TINDANO KOMLAN, profession : Professions intermédiaires de la gestion administrative non classées ailleurs, demeurant et domicilié à assivito, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03 a 09 ca, situé à BE, connu sous le nom de Attiégo, préfecture de Golfe, commune de Golfe 1 et borné au Nord par une rue non dénommée de 16 m, à l'Est par le lot n° 524, à l'Ouest par le lot n° 527A et au Sud par le lot n° 526.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230800021-GL déposée le 01/08/2023, M. TINDANO KAGNAGUINE ETSE JEAN-PIERRE, profession : fonctionnaire, demeurant et domicilié à DOUMASSESE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité FRANCAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02 a 94 ca, situé à BAGUIDA, connu sous le nom de Dévégo, préfecture de Golfe, commune de Golfe6 et borné au Nord par une rue non dénommée de 20 m et à l'Est, au Sud et à l'Ouest par la propriété de GAGBAN.

Il déclare que ledit immeuble appartient à TINDANO KAGNAGUINE ETSE JEAN-PIERRE et BANDEIRA AMI KAFOUI EPSE TINDANO, et n'est à sa connaissance grevé d'aucun droit ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230800022-GL déposée le 01/08/2023, Mme TONA Edji épouse DOUNOU, profession : Secrétaires, demeurant et domiciliée à ATTIEGOU, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03 a 22 ca, situé à AFLAO, connu sous le nom de Klémé Agokpanou, préfecture de Golfe, commune de Golfe 7 et borné au Nord, à l'Ouest et au Sud par la propriété de KOHOE Komi et à l'Est par une rue de 12 m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230800023-GL déposée le 01/08/2023, Mme ADAMAH TASSADEDE DOMEFA épouse JOHNSON, profession : gestionnaire, demeurant et domiciliée à ATTIEGOU, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05 a 95 ca, situé à ATTIEGOU, connu sous le nom de Rives du Zio, préfecture de Golfe, commune de Golfe 1 et borné au Nord par le lot n° 322, à l'Est par les lots n° 319 et 321, à l'Ouest par les lots n° 318B et 320B et au Sud par une rue de 12 m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230800024-GL déposée le 01/08/2023, M. GNON TCHAKOURA, profession : Personnel des services de protection et de sécurité, non classe ailleurs, demeurant et domicilié à AGOTIME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 04 a 11 ca, situé à ADETIKOPE, connu sous le nom de Kladjème Agotime, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoè-Nyivé 6 et borné au Nord et à l'Ouest par des rues de 14 m chacune, à l'Est par la propriété de DROVOU et au Sud par la propriété de NABINE Djore.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230800025-GL déposée le 01/08/2023, M. DENKEY ABBEKOE, profession : Commerçant, demeurant et domicilié à Adamavo, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01 a 45 ca, situé à ADETIKOPE, connu sous le nom de Senyawou, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoè-Nyivé 6 et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété de FINOU Sodofio et DJAMESSI Kofi, au Sud par une rue de 16 m et à l'Est par la propriété de DENKEY Abbey.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230800026-GL déposée le 01/08/2023, M. YELOU KOFFI AGBAME, profession : étudiant, demeurant à SANGUERA- et domicilié à SANGUERA, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 04 a 70 ca, situé à SANGUERA, connu sous le nom de Zogbétonou, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoè-Nyivé 5 et borné au Nord et à l'Est par respectivement des rues de 14 m et de 12 m et au Sud et à l'Ouest par les collectivités ADZIMA et AWOUDDJA.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230800027-GL déposée le 01/08/2023, M. BOKONA BOUWEDEOU, profession : Etudiants, demeurant et domicilié à LOGOGOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02 a 87 ca, situé à Aflao Sagbado, connu sous le nom de Akato-Viébé, préfecture de Golfe, commune de Golfe 7 et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété de AGBASAH Emmanuel et au Sud par une rue non dénommée de 12 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230800028-GL déposée le 01/08/2023, M. TOMETY EKOUE NYAKPOGBE, profession : Retraites, demeurant et domicilié à KEGUE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 07 a 05 ca, situé à Aneho, connu sous le nom de Agovoudou, préfecture des Lacs, commune de Lacs 3 et borné au Nord par la Route Nationale Lomé-Aného de 50 m, au Sud et à l'Est par la propriété de WODOME et au à l'Ouest par une rue non dénommée de 12 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230800029-GL déposée le 01/08/2023, Mme GNAKOU M. FIDELE, profession : Etudiante, demeurant et domiciliée à TOKOIN FOREVER, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 02 a 76 ca, situé à ADETIKOPE, connu sous le nom de LOGOE, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoè-Nyivé 6 et borné au Nord et à l'Est par des rues existantes de 14 mètres chacune, au Sud par la propriété de la collectivité ALOESSODE et à l'Ouest par la propriété de ADJAKOKOU.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230800030-GL déposée le 01/08/2023, M. BALOGOU SAIDOU, profession : Commerçant, demeurant et domicilié à LANKOUVI, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05 a 90 ca, situé à AFLAO LANKOUVI, connu sous le nom de Lankouvi, préfecture de Golfe, commune de Golfe 7 et borné au Nord, à l'Est et au Sud par les lots non numérotés et à l'Ouest par une rue de 14 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230800031-GL déposée le 01/08/2023, M. EDOULI KOMI DELANYO, profession : Salarié, demeurant et domicilié à ZOSSIME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02 a 49 ca, situé à SANGUERA, connu sous le nom de Zossimé, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoè-Nyivé 5 et borné au Nord par une rue non dénommée de 14 m et à l'Est, au Sud et à l'Ouest par la propriété de AZION Agbodissode.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230800032-GL déposée le 01/08/2023, M. ADONSOU-H KOMLAN M, profession : Electriciens du bâtiment et assimilés, demeurant et domicilié à ATIEGOU, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01 a 80 ca, situé à BAGUIDA, connu sous le nom de Kpogan, préfecture de Golfe, commune de Golfe 6 et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété de AFANOU et à l'Est par la Route Kpogan-Agbata de 20 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230800033-GL déposée le 01/08/2023, Mme MORIN KAFUI, profession : Agent d'accueil de voyage, demeurant et domiciliée à NOVISSI VERS PHARMACIE BATHEL, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 18 a 60 ca, situé à ANEHO, connu sous le nom de Assou Kondji, préfecture des Lacs, commune de Lacs 1 et borné au Nord par l'emprise de la voie ferrée Lomé-Aného de 50 m, à l'Est par la propriété de LOGBADEDJI Hovor et au Sud et à l'Ouest par respectivement des rues de 16 m et de 20 m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230800034-GL déposée le 01/08/2023, Mme DJATOUATE DAMETO EPOUSE SAMBIANI, profession : employée de banque, demeurant à AVEDJI et domiciliée à AVEDJI, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 03 a 52 ca, situé à AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de Logote, préfecture de Golfe, commune de Golfe 7 et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par respectivement les lots N° 23433, 23432 et 23430 et au Sud par une rue de 12 m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230800035-GL déposée le 01/08/2023, M. AMEDJONEKOU Messangan Ignace, profession : Personnel du culte, demeurant et domicilié à SAGBADO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 23 a 98 ca, situé à LEGBASSITO, connu sous le nom de Agossito, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoè-Nyivé 2 et borné au Nord et à l'Est par la collectivité FIADEVI, au Sud par une rue non dénommée de 16 m et à l'Ouest par une rue non dénommée de 14 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230800036-GL déposée le 01/08/2023, Mme ALFA-TCHAMANA Oubeidatou, profession : Vendeurs sur les marches et assimilés, demeurant et domiciliée à BAGUIDA, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03 a 00 ca, situé à LEGBASSITO, connu sous le nom de Agossito, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoè-Nyivé 2 et borné au Nord, à l'Ouest et au Sud par la collectivité FIADEVI et à l'Est par une rue non dénommée de 14 m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230800037-GL déposée le 01/08/2023, M. GBEMUMU KOMLA SEWO, profession : déclarant en douanes, demeurant et domicilié à ADIDOGOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03 a 02 ca, situé à Sanguéra, connu sous le nom de Dangbéssito, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoè-Nyivé 5 et borné au Nord par une rue non dénommée de 14 m et au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété de d'ALMEIDA.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230800038-GL déposée le 01/08/2023, M. TINDANO KOMLAN, profession : Professions intermédiaires de la gestion administrative non classées ailleurs, demeurant et domicilié à Assivito, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02 a 84 ca, situé à Aflao Sagbado, connu sous le nom de Apedokoé Gbomame, préfecture de Golfe, commune de Golfe 7 et borné au Nord par une rue non dénommée de 18 m, au Sud par le lot N° 27280, au à l'Est par le lot N° 27283 et au à l'Ouest par le lot N° 27281 A.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230800039-GL déposée le 01/08/2023, M. GAGAH KODZO AMETEFÉ, profession : Retraites, demeurant et domicilié à BATOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 67 ca, situé à AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de Apedokoé-Gbomamé, préfecture de Golfe, commune de Golfe 7 et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété de AGBOTO K. Daniel, à l'Est par une rue de 16 m et au Sud par une rue de 14 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230800040-GL déposée le 01/08/2023, M. LAWSON DRACKEY MENSAH, profession : Techniciens de matériels informatiques, demeurant et domicilié à ADAKPAME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02 a 99 ca, situé à GBODJOME, connu sous le nom de Topou-Kopé, préfecture des Lacs, commune de Lacs 3 et borné au Nord, à l'Est et au Sud par la propriété de ATTIOGBE Kodjo Augustin et ATTIOGBE Ayao et à l'Ouest par une rue non dénommée de 14 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230800041-GL déposée le 01/08/2023, Mme KOMLAN ADEGNANDJOUA, profession : ménagère, demeurant et domiciliée à ROUTE LOME-ANEHO / BAGUIDA, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06 a 00 ca, situé à LOME BAGUIDA, connu sous le nom de Baguida, préfecture de Golfe, commune de Golfe 6 et borné au Nord, à l'Est et au Sud par respectivement les lots N° 90, 91 bis et 92 et à l'Ouest par une rue de 14 m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230800042-GL déposée le 01/08/2023, M. ATAYI AYAYI MAWUENA, profession Sans profession, demeurant et domicilié à ADIDOGOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03 a 00 ca, situé à SANGUERA, connu sous le nom de Atidjin, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoè-Nyivé 5 et borné au Nord, à l'Ouest et au Sud par la propriété de NYAVI et à l'Est par une rue de 14 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230800043-GL déposée le 01/08/2023, M. PISSAN YOMA, profession : Personnel des services de protection et de sécurité, non classe ailleurs, demeurant à AGOE-MINAMADOU et domicilié à NON LOIN DE L'UNIVERSITE ESA ET DE LA ROUTE MENANT A MINAMADOU, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 18 a 07 ca, situé à LEGBASSITO, connu sous le nom de Ahonkpoè, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoè-Nyivé 2 et borné au Nord et au Sud par la propriété de ATCHO Kossi, à l'Est par une rue de 14 m et à l'Ouest par une rue de 14 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230800044-GL déposée le 01/08/2023, M. TOKI TOYI, profession : Juristes non classés ailleurs, demeurant et domicilié à AGOE LEGBASSITO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03 a 00 ca, situé à LEGBASSITO, connu sous le nom de Ahonkpoè, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoè-Nyivé 2 et borné au Nord, à l'Est et au Sud par la collectivité AGBO AMENYANYRAN et à l'Ouest par une rue non dénommée de 14 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230800045-GL déposée le 01/08/2023, M. NABIYOU ESSO-YOMEWE, profession : entrepreneur, demeurant et domicilié à ZOSSIME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01 a 51 ca, situé à Vakpossito, connu sous le nom de Vakpossito, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoè-Nyivé 3 et borné au Nord par le lot N° 292, au Sud et à l'Ouest par le lot N° 291 A et au à l'Est par un passage de 6 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230800046-GL déposée le 01/08/2023, M. AKO KOKOU E. T. BLAISE, profession : Techniciens comptables, demeurant et domicilié à AGOE ANOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03 a 24 ca, situé à Bè, connu sous le nom de Attiegou, préfecture de Golfe, commune de Golfe 1 et borné au Nord par un espace non dénommé, au Sud par le lot N° 200B, à l'Est par une voie expresse de 80 m et à l'Ouest par une rue de 10 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230800047-GL déposée le 01/08/2023, Mme NOAMESSI YAWAVI KOKOE, profession : Secrétaires, demeurant et domiciliée à BE-CHATEAU, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03 a 00 ca, situé à LEGBASSITO, connu sous le nom de Amadenta, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoè-Nyivé 2 et borné au Nord par une rue de 14 m et à l'Est, au Sud et à l'Ouest par la propriété de LOGAN.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230800048-GL déposée le 01/08/2023, M. KANSOU DATE, profession : carreleur, demeurant et domicilié à AVEDJI, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 05 a 98 ca, situé à AFLAO AKATO, connu sous le nom de Viépé, préfecture de Golfe, commune de Golfe 7 et borné au Nord et à l'Ouest par des rues de 14 m chacune et à l'Est et au Sud par la propriété de MESSEGAN.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230800049-GL déposée le 01/08/2023, Mme SEKLE ADJO EMILIE, profession : Tailleurs, couturiers et chapeliers, demeurant et domiciliée à AVEDJI, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01 a 09 ca, situé à SAGBADO KLEME, connu sous le nom de Djigbé, préfecture de Golfe, commune de Golfe 7 et borné au Nord par la collectivité AHIABA, à l'Est par une rue de 14 m et au Sud et à l'Ouest par la collectivité AWAYIWOU AMEDEOSSI.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230800050-GL déposée le 01/08/2023, M. NIKABOU ROUFAYE DOMINIQUE, profession : Etudiants, demeurant et domicilié à LEGBASSITO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 02 a 97 ca, situé à AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de Akato Avoemé, préfecture de Golfe, commune de Golfe 7 et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété de KOUVODOU MASSEME et AGBODOBAWOU et à l'Est et au Sud par respectivement des rues de 14 m et de 12 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230800051-GL déposée le 01/08/2023, Mme ADORBLI AKOU HAPPY, profession : assistante de direction, demeurant et domiciliée à KOSHIGAN, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03 a 63 ca, situé à Légbassito, connu sous le nom de Madjikpeto, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoè-Nyivé 2 et borné au Nord, Sud et à l'Est par la propriété de GBOLOVI et au à l'Ouest par une rue existante de 14 m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230800052-GL déposée le 01/08/2023, M. NYAKPO KWAMI, profession : Vendeurs sur les marches et assimilés, demeurant et domicilié à ADIDOGOME SOVIEPE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06 a 75 ca, situé à Sanguera, connu sous le nom de Totsoanyi, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoè-Nyivé 5 et borné au Nord et Ouest par la propriété de NYAKPO, au Sud par une rue de 20 m et à l'Est par la propriété de DOPOKE.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230800053-GL déposée le 01/08/2023, M. AGUIDI BLEWOUSI, profession : Commerçant, demeurant et domicilié à BAGUIDA, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère d'une contenance totale de 01 a 50 ca, situé à AGBODRAFO, connu sous le nom de AGBODAN, préfecture des Lacs, commune de Lacs 3 et borné au NORD par une rue de 14 m, à l'Est et Ouest par la propriété de AGBOANOU M. et au Sud par la propriété de AGBOANOU Abayé.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230800054-GL déposée le 01/08/2023, Mme AMOUZOU AKOSSIWAVI EPSE SESSOU, profession : Vendeurs sur les marches et assimilés, demeurant et domiciliée à TOGOKOME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03 a 02 ca, situé à Agbodrafo, connu sous le nom de Togokomé, préfecture des Lacs, commune de Lacs 3 et borné au Nord, Sud et Ouest par la propriété de AGBODJAN et à l'Est par une rue existante de 14 m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230800055-GL déposée le 01/08/2023, Mme AGODA MAZAMESSO EPSE TAKOUDA, profession : Secrétaires, demeurant et domiciliée à KOSSIGAN, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 07 a 41 ca, situé à LEGBASSITO, connu sous le nom de Légbassito, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoè-Nyivé 2 et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété de AWOUDZA Koffi Tanoui et au Sud par une rue de 16 m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230800056-GL déposée le 01/08/2023, Mme HOUNGO AMIVI ANYONAM, profession : ménagère, demeurant et domiciliée à ADAMAVO, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère d'une contenance totale de 03 a 35 ca, situé à LOME ADAMAVO, connu sous le nom de Kagomé, préfecture de Golfe, commune de Golfe 6 et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par respectivement les lots N° 584, 587 et 586A et au Sud par une rue de 16 m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230800057-GL déposée le 01/08/2023, M. AZITI MESSAN JACQUES, profession : Vendeurs sur les marches et assimilés, demeurant et domicilié à AGBODAN KOPE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01 a 41 ca, situé à AGBODRAFO, connu sous le nom de Agbodan-Kopé, préfecture des Lacs, commune de Lacs 3 et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété de LAWSON et au Sud par une rue de 12 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230800058-GL déposée le 01/08/2023, Mme AZIATYA. GISELE-CHIMENE, profession : Professions administratives intermédiaires et assimilées, demeurant et domiciliée à TOKOIN, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 11 a 93 ca, situé à AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de Klémé-Yewepé, préfecture de Golfe, commune de Golfe 7 et borné au Nord par une rue non dénommée de 14 m, à l'Ouest par un passage de 6 m et au Sud et à l'Est par la propriété GATSI.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230800059-GL déposée le 01/08/2023, Mme ASSOGBAGUE EMEFA, profession : Commerçante, demeurant et domiciliée à AGOE, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01 a 66 ca, situé à AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de Wougome, préfecture de Golfe, commune de Golfe 7 et borné au Nord, à l'Est et au Sud par la propriété de ATTILA Kodzo Gentil et à l'Ouest par une rue de 14 m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230800060-GL déposée le 01/08/2023, M. AVISSE MIDODJI, profession : Commerçant, demeurant et domicilié à KPOGAN, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03 a 00 ca, situé à Sanguera, connu sous le nom de Kohé, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoè-Nyivé 5 et borné au Nord et à l'Est par la propriété de DEKADJEVI, au Sud par la propriété de DEKADJEVI et à l'Ouest par une rue de 16 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230800061-GL déposée le 01/08/2023, M. AKITI AMAH YOVO, profession : technicien supérieur génie sanitaire, demeurant et domicilié à KPOTAME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02 a 94 ca, situé à SANGUERA, connu sous le nom de Dagbessito, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoè-Nyivé 5 et borné au Nord, à l'Est et au Sud par la propriété de AZIAVI et à l'Ouest par une rue de 14 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230800062-GL déposée le 01/08/2023, Mme MOUKE GNAMESI, profession : secrétaire de direction, demeurant et domiciliée à AVEDJI, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01 a 84 ca, situé à Vakpossito, connu sous le nom de Téléssou, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoè-Nyivé 2 et borné au Nord par le TF n°13706 RT, au Sud par le lot 677B, au à l'Est par une rue non dénommée de 14 m et au à l'Ouest par le lot N° 676.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230800063-GL déposée le 01/08/2023, Mme MOUKE HOUESSIVI, profession : assistante de direction, demeurant et domiciliée à AVEDJI, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03 a 01 ca, situé à Vakpossito, connu sous le nom de Téléssou, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoè-Nyivé 2 et borné au Nord par le lot N° 677 A, au Sud par le lot N° 678, au à l'Est par une rue non dénommée de 14 m et au à l'Ouest par le lot N° 676.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230800064-GL déposée le 01/08/2023, Mme KUADJOVIH BERNICE MANA A. C, profession : Retraitée, demeurant et domiciliée à AVIATION, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03 a 05 ca, situé à AGBODRAFO, connu sous le nom de Agovoudou, préfecture des Lacs, commune de Lacs 3 et borné au Nord et au Sud par la propriété de Prince AGBODJAN, à l'Est par la propriété de MESSAN Assindo et à l'Ouest par une rue de 16 m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230800065-GL déposée le 01/08/2023, M. SEGNEDEJI AYAWOVI, profession : Techniciens comptables, demeurant et domicilié à ADIDOGOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05 a 17 ca, situé à AFLAO SEGBE, connu sous le nom de Akato Klégome, préfecture de Golfe, commune de Golfe 7 et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété de ALOGBA et au Sud par une rue de 16 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230800066-GL déposée le 01/08/2023, Mme RUFFINO FAOSSATOU O, profession : ménagère, demeurant et domiciliée à AGOE NYIVE, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02 a 71 ca, situé à SANGUERA, connu sous le nom de Fozui-Anyigbe, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoè-Nyivé 5 et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la collectivité KLIKAN et à l'Est par une rue de 14 m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230800067-GL déposée le 01/08/2023, Mme TOBIAS KOSSIWA A. EPSE LAWSON, profession : Vendeurs sur les marches et assimilés, demeurant et domiciliée à HANOUKOPE, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06 a 44 ca, situé à BAGUIDA, connu sous le nom de Baguida, préfecture de Golfe, commune de Golfe 6 et borné au Nord et au Sud par la propriété de YIBOKOU DOSSEH et à l'Est et à l'Ouest par la propriété de YIBOKOU DOSSEH.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230800068-GL déposée le 01/08/2023, M. ADEVOUN KODJO FELIX, profession : éducateur, demeurant et domicilié à BAGUIDA, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 06 a 00 ca, situé à ADETIKOPE, connu sous le nom de Agotime, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoè-Nyivé 6 et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété de GNAMAKOU Yao Martin et GNAMAKOU Gouwadan et à l'Est et au Sud par respectivement des rues de 16 m et de 14 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230800069-GL déposée le 01/08/2023, M. SOSSOU KOMLANVI, profession : Mécaniciens et régulateurs de véhicules à moteur, demeurant et domicilié à CACAVELLI, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 04 a 40 ca, situé à Adakpamé, connu sous le nom de Adakpamé, préfecture de Golfe, commune de Golfe 1 et borné au Nord par le lot N° 671A, au Sud par une rue non dénommée de 14 m, au à l'Est par une rue non dénommée de 14 m et au à l'Ouest par le lot N° 672A.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230800070-GL déposée le 01/08/2023, M. ADJANA Pekatchao, profession : officier colonel, demeurant et domicilié à LEGBASSITO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère d'une contenance totale de 04 a 93 ca, situé à SOGBOSSITO, connu sous le nom de Nyamassigan, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoè-Nyivé 2 et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par respectivement les lots N° 240, 239 et 243 et au Sud par une rue de 30 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230800071-GL déposée le 01/08/2023, M. AKAKPO Komi Holale, profession : commerçant, demeurant et domicilié à SAGBADO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03 a 00 ca, situé à AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de Yokoè Agblégan, préfecture de Golfe, commune de Golfe 7 et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par respectivement les lots N° 13, 15 B et 14 et à l'Est par une rue de 14 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230800072-GL déposée le 02/08/2023, M. THOMPSON-GOZOH KOMI AGBEKO, profession : Salarié, demeurant à SANGUERA-AFIADEGNIGBAN et domicilié à MAISON SITUEE AAFIADEGNIGBAN, DANS LA RUE DE L'EPP AFIADENIGBAN, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01 a 79 ca, situé à SANGUERA, connu sous le nom de Afiadegnigban, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoè-Nyivé 5 et borné au Nord et au Sud par des rues de 14 m chacune et à l'Est et à l'Ouest par la propriété de ALLAH.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230800073-GL déposée le 02/08/2023, Mme NOMESSI SENYUIDZOWO AKOSSIWA, profession : particulier, demeurant et domiciliée à AVEDJI NON LOIN DU CARREFOUR LUIMOUSINE, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 05 a 94 ca, situé à BAGUIDA, connu sous le nom de Dévégo Darrah Kopé, préfecture de Golfe, commune de Golfe6 et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété DARRAH A. Komlavi et à l'Est et au Sud par respectivement des rues de 14 m et de 16 m.

Elle déclare que ledit immeuble appartient à NOMESSI SENYUIDZOWO AKOSSIWA, NOMESSI LOLALI ABLA, NOMESSI ADJOA ANNICK SIMONE, NOMESSI KOKOU AKPENE, et n'est à sa connaissance grevé d'aucun droit ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230800074-GL déposée le 02/08/2023, Mme BENISSAN KOKO LAURE, profession : Salariée, demeurant et domiciliée à AGOE NYIVE, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 13 a 99 ca, situé à Agbodrafo, connu sous le nom de Agome, préfecture des Lacs, commune de Lacs 3 et borné au Nord par une rue non, dénommée de 14 m, au Sud et Est par la propriété de ATTIPOE Doe Kofi Livingstone et à l'Ouest par une rue non dénommée de 10 m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230800075-GL déposée le 02/08/2023, M. SANGLI COMLA J. MAXIME, profession : Commerçant, demeurant et domicilié à VERS EPP CEBEVITO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 10 a 18 ca, situé à ADETIKOPE, connu sous le nom de Adétikopé, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoè-Nyivé 6 et détaillé comme suit : A au Nord et à l'Ouest par la propriété de ADJRA, à l'Est par la propriété de LAISON et au Sud par une rue de 18m, B au Nord par la propriété de ADJRA, à l'Ouest par une rue non dénommée et à l'Est et au Sud par une rue de 18 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230800076-GL déposée le 02/08/2023, M. ADENYO YAO AGBENOTO, profession : Etudiant, demeurant et domicilié à DZIDZOLE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03 a 00 ca, situé à SAGBADO, connu sous le nom de Akato-Viéép Démé, préfecture de Golfe, commune de Golfe 7 et borné au Nord, à l'Est et au Sud par la propriété de KOUNI Koami et au Sud par une rue de 14 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230800077-GL déposée le 02/08/2023, Mme GANDA MAGUIRADILA EPSE WINIGAH, profession : Retraitée, demeurant et domiciliée à GBONVIE, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02 a 80 ca, situé à LOME SANGUERA, connu sous le nom de Zopomahé, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoè-Nyivé 5 et borné au Nord et au Sud par la propriété de KOUAGOU Arnaud W. R., à l'Est par la propriété de SOWOU et à l'Ouest par une rue de 12 m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230800078-GL déposée le 02/08/2023, M. OURO-LONGA SABI, profession : Vendeurs sur les marches et assimilés, demeurant et domicilié à LEGBASSITO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02 a 92 ca, situé à LEGBASSITO, connu sous le nom de Ahonkpoè, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoè-Nyivé 2 et borné au Nord, à l'Est et au Sud par la propriété de TOGBUI Gligbe Kossi et à l'Ouest par une rue non dénommée de 12 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230800079-GL déposée le 02/08/2023, M. KANGNI E. JEAN-LUC, profession : chef d'entreprise, demeurant et domicilié à KPOGAN, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03 a 46 ca, situé à BAGUIDA, connu sous le nom de Agodékè, préfecture de Golfe, commune de Golfe 6 et borné au Nord par la propriété de KOUMAKO, à l'Est et au Sud-Est par la propriété de SLATER, au Sud-Ouest par la propriété de KOUMAKO et à l'Ouest par une rue de 14 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230800080-GL déposée le 02/08/2023, M. SOGBO KOKOUTCHE, profession : Techniciens en électronique et télécommunications, demeurant et domicilié à LEGBASSITO DERRIERE L'EPL SHEKINA, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01 a 49 ca, situé à LEGBASSITO, connu sous le nom de Légbassito, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoè-Nyivé 2 et borné au Nord, à l'Est et au Sud par la propriété de KPOGO Yao et à l'Ouest par une rue non dénommée de 16 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230800081-GL déposée le 02/08/2023, M. DENKEY Abbey, profession : Commerçant, demeurant et domicilié à Tokoin trésor, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01 a 45 ca, situé à Adétikopé, connu sous le nom de Senyawou, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoè-Nyivé 6 et borné au Nord et à l'Est par la propriété de FINOU Sodofio et DJAMESSI Kofi, au Sud par une rue existante de 16 m et au à l'Ouest par la propriété de DENKEY Abbekoe.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230800082-GL déposée le 02/08/2023, M. DJAKOPO O. JEAN-PIERRE, profession : cadre de banque, demeurant et domicilié à DAVIE NON LOIN DU ROND POINT DE L'UNION, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06 a 00 ca, situé à LEGBASSITO, connu sous le nom de Woudiké, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoè-Nyivé 2 et borné au Nord par une rue de 14 m et à l'Est, au Sud et à l'Ouest par la propriété de GBONDJOASSOU Kokou et YIBOKOU Galait.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230800083-GL déposée le 02/08/2023, M. DJAKOPO OLATUNJI J-PAUL, profession : Spécialités de l'informatique non classes ailleurs, demeurant et domicilié à AGOE NYIVE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06 a 00 ca, situé à LEGBASSITO, connu sous le nom de Woudiké, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoè-Nyivé 2 et borné au Nord par une rue de 14 m et à l'Est, au Sud et à l'Ouest par la propriété de GBONDJOASSOU Kokou et YIBOKOU Galait.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230800084-GL déposée le 02/08/2023, Mme LAWSON LATRE LILI A, profession : gestionnaire, demeurant et domiciliée à LEGBASSITO, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03 a 00 ca, situé à LEGBASSITO, connu sous le nom de Woudiké, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoè-Nyivé 2 et borné au Nord par une rue de 14m et à l'Est, au Sud et à l'Ouest par la propriété de GBONDJOASSOU Kokou et YIBOKOU Galait.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230800085-GL déposée le 02/08/2023, Mme TCHAKLIDJI AMIVI ROSEMONDE épouse ATANAVO, profession : Commerçante, demeurant et domiciliée à TOKOIN, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 01 a 49 ca, situé à Agbodrafo, connu sous le nom de Agbodrafo, préfecture des Lacs, commune de Lacs3 et borné au Nord par une ruelle de 8 m, au Sud par l'Axe de la route nationale N° 2 Lomé-Aného de 40 m, à l'Est par une rue de 22 m et à l'Ouest par la propriété OCCANCEY Kwami.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230800086-GL déposée le 02/08/2023, Mme ADABRA ADZOWA ROSE épouse KUASSI-AKLAGBA, profession : styliste modéliste, non classes ailleurs, demeurant et domiciliée à CASSABLANCA, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 05 a 98 ca, situé à AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de Apédokoè-Gbomamé, préfecture de Golfe, commune de Golfe 7 et borné au Nord et à l'Est par la propriété de AZIABOU Yawo Klotsè et au Sud et à l'Ouest par des rues de 16 m chacune.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230800087-GL déposée le 02/08/2023, M. PAYNE KOWOU, profession : Maçon, constructions en béton armé et assimilés, demeurant et domicilié à TOTSI, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 41 a 82 ca, situé à LOME AFLAO, connu sous le nom de Wougomé-Tékpo, préfecture de Golfe, commune de Golfe 7 et borné au Nord et au Sud par des rues de 16 m chacune et à l'Est et à l'Ouest par la propriété de ANAGBAN.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230800088-GL déposée le 02/08/2023, M. DJOVAKPO KOKOU, profession : Commerçant, demeurant et domicilié à VERS WAGES AVEDJI, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02 a 23 ca, situé à AGBODRAFO, connu sous le nom de Dagué, préfecture des Lacs, commune de Lacs 3 et borné au Nord par la Route Nationale N° 2 Lomé- Aného de 40 m, à l'Est et à l'Ouest par la propriété de SEBIOKOU et au Sud par la propriété de AGBODJAN.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230800089-GL déposée le 02/08/2023, M. AMEKEDZI EDOH, profession : Salarié, demeurant et domicilié à SEGBE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 02 a 07 ca, situé à KLEME, connu sous le nom de Djigbe, préfecture de Golfe, commune de Golfe 7 et borné au Nord et à l'Est par des rues de 14 m chacune, au Sud par la propriété de WOWUI Alowodo et à l'Ouest par la propriété de KPETI Akoele.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230800090-GL déposée le 02/08/2023, M. LAMBONY MINDOM, profession : Salarié, demeurant à DJIDJOLE et domicilié à MAISON LAMBONY NON LOIN DU COMMISSARIAT DE POLICE 3E ARRONDISSEMENT, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05 a 78 ca, situé à ADETIKOPE, connu sous le nom de Djové-Amlakopé, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoè-Nyivé 6 et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété de SEGBEFIA K. D. et au Sud par l'emprise de la ligne de la haute tension Adétikopé-Dalavé de 52 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230800091-GL déposée le 02/08/2023, M. BAMANA TOLIMA, profession : Cartographes et géomètres, demeurant et domicilié à AGOE LEGBASSITO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01 a 51 ca, situé à LOME AGOENYIVE, connu sous le nom de Madjikpeto, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoè-Nyivé 2 et borné au Nord et à l'Ouest par des rues de 14 m chacune et à l'Est et au Sud par la propriété de AZIANIE.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230800092-GL déposée le 02/08/2023, M. MEVOR KOKOU AMETOWOYONA, profession : gestionnaire, demeurant et domicilié à CACAVELI, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06 a 00 ca, situé à Légbassito, connu sous le nom de Ahonkpoe, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoè-Nyivé 2 et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété de AMEGNIZIN Mawoussi et au Sud par une rue de 14 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230800093-GL déposée le 02/08/2023, M. KOUDJODJI KOFFI-EDOH MAWUSSE, profession : Techniciens de matériels informatiques, demeurant et domicilié à MAISSON SITUE A 250 M DE LA MOSQUEE DE GBLINKOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 05 a 99 ca, situé à Aflao Gakli, connu sous le nom de Agbalépédogan, préfecture de Golfe, commune de Golfe 5 et borné au Nord par une passage de 6 m, au Sud par le lot N° 1969, au à l'Est par le lot N° 1976 et au à l'Ouest par une rue de 14 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230800094-GL déposée le 02/08/2023, Mme CREPPY DEDE, profession : ménagère, demeurant et domiciliée à AGODEKE, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02 a 48 ca, situé à BAGUIDA, connu sous le nom de Kopégan-Agodéké, préfecture de Golfe, commune de Golfe 6 et borné au Nord par la propriété de VLOVI DADU, au Sud par une rue non dénommée de 30 m et au à l'Est et à l'Ouest par la propriété de DOSSEH-BEZOH.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230800095-GL déposée le 02/08/2023, M. AKAKPO DOUSSOR, profession : Retraites, demeurant et domicilié à BE KPOTA, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02 a 90 ca, situé à LOME AFLAO AVEDJI, connu sous le nom de Avédji, préfecture de Golfe, commune de Golfe 5 et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété de AZIANGNO Kossi et au Sud par une rue de 20 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230800096-GL déposée le 02/08/2023, Mme KIKPAO SOMIE AYAA, profession : ménagère, demeurant et domiciliée à MARITIME ZIO1 DAVIE TEKPO, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03 a 01 ca, situé à Agoényivé, connu sous le nom de Logopé, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé1 et borné au Nord par une rue non dénommée de 14 m, au Sud par le lot 714, à l'Est par le lot 713 A et à l'Ouest par le lot 717.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230800097-GL déposée le 02/08/2023, M. EKLOU AKOUETE, profession : Vendeurs sur les marches et assimilés, demeurant et domicilié à KEGUE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01 a 10 ca, situé à BE HEDZRANAWOE, connu sous le nom de Hédzranawoé, préfecture de Golfe, commune de Golfe 2 et borné au Nord par une rue de 14 m, à l'Est et à l'Ouest par respectivement les lots N° 558 C et 558 A et au Sud par un lot non numéroté.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230800098-GL déposée le 02/08/2023, M. FIOKLOU YAWO, profession : Salarié, demeurant à BAGUIDA et domicilié à MAISON NON LOIN DES ETABLISSEMENTS BLESSING, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01 a 57 ca, situé à Agbodrafo, connu sous le nom de Agbavi, préfecture des Lacs, commune de Lacs 1 et borné au Nord par une rue de 14 m, au Sud par la réquisition 84433, au à l'Est par la propriété de FREITAS Kodjo et au à l'Ouest par la réquisition 61392.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230800099-GL déposée le 02/08/2023, Mme AMEVOR KOSSIWA LOLONYO, profession : gestionnaire de projet, demeurant et domiciliée à AGOE KOFI PANOU, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06 a 00 ca, situé à LOME AFLAO, connu sous le nom de Lankouvi, préfecture de Golfe, commune de Golfe 7 et borné au Nord, à l'Est et au Sud par la propriété de ADJIBOLO et à l'Ouest par une rue de 14 m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230800100-GL déposée le 02/08/2023, M. LAWSON TEVI ATATOR, profession : Conseillers agricoles, de pêche et forestiers, demeurant et domicilié à Tokoin, rue Santigou, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03 a 00 ca, situé à LEGBASSITO, connu sous le nom de Avinato, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoè-Nyivé 2 et borné au Nord par une rue non dénommée de 16 m et à l'Est, au Sud et à l'Ouest par la collectivité AZIANWOE.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230800101-GL déposée le 02/08/2023, M. ACCOH AKO AGADJI, profession : assureur, demeurant et domicilié à AGBODRAFOE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06 a 13 ca, situé à AGBODRAFO, connu sous le nom de Séwatsrikopé, préfecture des Lacs, commune de Lacs 3 et borné au Nord, à l'Est et au Sud par la propriété de MESSANGAN et à l'Ouest par une rue de 10 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230800102-GL déposée le 02/08/2023, M. AMOUZOU CLAUDE, profession : Vendeurs sur les marches et assimilés, demeurant et domicilié à AZOGBLE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité FRANCAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 03 a 35 ca, situé à SANGUERA, connu sous le nom de UCAO, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoè-Nyivé 5 et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété de DOPOKE et à l'Est par une rue de 14 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230800103-GL déposée le 02/08/2023, M. AHIAMOE KOKOU, profession : revendeur, demeurant à ADIDOGOME WONYOME et domicilié à ADIDOGOME WONYOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 12 a 00 ca, situé à AGOENYIVE, connu sous le nom de Vakposito, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoè-Nyivé 3 et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité FIATY et au Sud par une rue de 14 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230800104-GL déposée le 02/08/2023, M. GABA ASSIONGBONVI, profession : directeur de société, demeurant à BE SOUZA NETIME et domicilié à EN FACE DE LA CETA , majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 05 a 96 ca, situé à AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de Akato-Viébé, préfecture de Golfe, commune de Golfe 7 et borné au Nord par la réquisition n° 102272 GL, à l'Est et au Sud par respectivement des rues de 10 m et de 14 m et à l'Ouest par la propriété de GUEGUE Kwosi Melestor.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230800105-GL déposée le 02/08/2023, Mme DEDJINOU AKOUAVI DODJI, profession : employée de bureau, demeurant et domiciliée à GBONVIE, majeure non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 02 a 89 ca, situé à SANGUERA, connu sous le nom de Zosimé, préfecture d'Agôè-Nyivé, commune d'Agôè-Nyivé 5 et borné au Nord et à l'Ouest par une rue de 12 m et à l'Est et au Sud par la propriété de AZIAKOU Komi.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230800106-GL déposée le 02/08/2023, Mme AKPO YAWA EMEFA STELLA, profession : Commerçante, demeurant et domiciliée à ADIDOGOME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05 a 98 ca, situé à AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de Agokpanou, préfecture de Golfe, commune de Golfe 7 et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété de EDO HAVON, HAVON Koffi, AMETEPE Adodo Kokou Paul et KOU DIGBON Bella et à l'Est par la Route Sanguéra-Segbé de 30 m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230800107-GL déposée le 02/08/2023, M. AKAKPO KOFFIVI, profession : Commerçant, demeurant et domicilié à HEDZRANAWOE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 09 a 17 ca situé à ANFOIN, connu sous le nom de Agbégbô-Kondji, préfecture des Lacs, commune de Lacs 4 et borné au Nord par une rue de 20 m, à l'Est et au Sud par la propriété de DJIBOM et à l'Ouest par la Route Nationale Aného-Tabligbo de 40 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230800108-GL déposée le 02/08/2023, M. AKAKPO KOFFIVI, profession : Commerçant, demeurant et domicilié à HEDZRANAWOE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 03 a 69 ca situé à ANFOIN, connu sous le nom de Agbégbô-Kondji, préfecture des Lacs, commune de Lacs 4 et borné au Nord par la propriété de DJIBOM, à l'Est par la propriété de AGBOWODAN et au Sud et à l'Ouest par respectivement des rues de 14 m et de 16 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230800109-GL déposée le 02/08/2023, M. BAMEZON MESSAN KOUASSIVI NOVITI, profession : commerçant, demeurant et domicilié à LEGBASSITO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03 a 08 ca, situé à AGBODRAFO, connu sous le nom de Agbodrafo, préfecture des Lacs, commune de Lacs 3 et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété de DAISHER et au Sud par une rue de 14 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230800110-GL déposée le 02/08/2023, Mme HALAOUI BESSEME PIDIZUBE EPSE KOUAK TIYAB, profession : Ingénieurs et assimilés, non classes ailleurs, demeurant et domiciliée à KOVE, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01 a 54 ca, situé à Agoenyivé, connu sous le nom de Kové, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoè-Nyivé 2 et borné au Nord, Sud et à l'Est par la collectivité ZANOU et au à l'Ouest par une rue non dénommée de 12 m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230800111-GL déposée le 02/08/2023, M. KPASSAGOU Bassantea L., profession : Enseignants universitaires, et enseignants d'établissements d'enseignement supérieur, demeurant et domicilié à SOGBOSSITO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 06 a 11 ca, situé à LEGBASSITO KOVE, connu sous le nom de Atakpala-Kopé, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoè-Nyivé 2 et borné au Nord par une rue de 14 m, au Sud et à l'Ouest par la propriété de AMENYITO et à l'Est par un passage de 6 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230800112-GL déposée le 02/08/2023, M. DUEVI-TSIBIAKU Dote M., profession : Vendeurs sur les marches et assimilés, demeurant et domicilié à ADAKPAME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01 a 28 ca, situé à BAGUIDA, connu sous le nom de Yovokome, préfecture de Golfe, commune de Golfe 6 et borné au Nord, à l'Ouest et au Sud par la propriété de KOMLAN et à l'Est par une rue non dénommée de 16 m.

Il déclare que ledit immeuble appartient à DUEVI-TSIBIAKU Dote M., KOKOUVI AKOUVI, et n'est à sa connaissance grevé d'aucun droit ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230800113-GL déposée le 02/08/2023, Mme EKUE-ADUADJI MALON AVO, profession : Vendeurs sur les marches et assimilés, demeurant et domiciliée à ADAKPAME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 01 a 18 ca, situé à BE, connu sous le nom de Kagomé, préfecture de Golfe, commune de Golfe 1 et borné au Nord et à l'Ouest par le lot n° 788B, à l'Est par une rue non dénommée de 16 m et à l'Ouest par une rue non dénommée de 34 m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230800114-GL déposée le 02/08/2023, M. ADJANA Pekatchao, profession : officier colonel, demeurant et domicilié à LEGBASSITO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06 a 00 ca situé à ADETIKOPE, connu sous le nom de Anyave, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoè-Nyivé 6 et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété de AYAO Biani et à l'Est par une rue de 14 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230800115-GL déposée le 03/08/2023, Mme CHARDEY KOSSIWA, profession : Commerçante, demeurant et domiciliée à DAGUE, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02 a 22 ca, situé à GBODJOME, connu sous le nom de Zogbe, préfecture des Lacs, commune de Lacs 3 et borné au Nord et au Sud par la propriété de SEBOUKPO, à l'Est par une rue de 14 m et à l'Ouest par la propriété de TOGBE ATTI.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230800116-GL déposée le 03/08/2023, M. AYISSOU KOKOU BEHUA, profession : Retraité, demeurant et domicilié à AFLAO GAKLI, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 04 a 88 ca, situé à AGBODRAFO, connu sous le nom de Togokome, préfecture des Lacs, commune de Lacs 3 et borné au Nord par la route nationale LOME ANEHO de 50 m et à l'Est, au Sud et à l'Ouest par la collectivité KOUTODJO.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230800117-GL déposée le 03/08/2023, M. SAMTU DIANOUKWADE T, profession : coordinateur, demeurant et domicilié à ADIDOGOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 05 a 97 ca, situé à Aflao Sagbado, connu sous le nom de Sagbado, préfecture de Golfe, commune de Golfe 7 et borné au Nord par une rue de 14 m, à l'Ouest par une rue de 16 m et au Sud et Est par la propriété de KOUWOADAN Make.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230800118-GL déposée le 03/08/2023, M. OSSOBE Kossi Mawuena Firmin, profession : éducateur, demeurant à AVEDJI et domicilié à AVEDJI, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03 a 00 ca, situé à AFLAO SAGBADO AKATO, connu sous le nom de Seshie-Kopé, préfecture de Golfe, commune de Golfe 7 et borné au Nord, à l'Est et au Sud par la propriété de SESHIE et à l'Ouest par une rue de 14 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230800119-GL déposée le 03/08/2023, M. TRAORE FATAOU, profession : gérant de société, demeurant et domicilié à ALINKA, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05 a 15 ca, situé à TOGBLEKOPE ALINKA, connu sous le nom de Kpédévikopé, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoè-Nyivé 4 et borné au Nord par une rue de 16 m et à l'Est, au Sud et à l'Ouest par la propriété KPEDEVI Kodjo.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230800120-GL déposée le 03/08/2023, Mme DJIMOH SUKURATOU, profession : commerçante, demeurant et domiciliée à CACAVELI, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02 a 97 ca, situé à AGOENYIVE, connu sous le nom de Démakpoè, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoè-Nyivé 1 et borné au Nord et à l'Est par respectivement les lots N° 148 et 149 A, au Sud par une rue de 14 m et à l'Ouest par les lots N° 151 et 152.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230800121-GL déposée le 03/08/2023, Mme EKPOHADZO DELA, profession : ménagère, demeurant et domiciliée à ADIDOGOME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 04 a 31 ca, situé à Aflao, connu sous le nom de Apédokoe-Gbomame, préfecture de Golfe, commune de Golfe 7 et détaillé comme suit : Parcelle A au Nord par une rue non dénommée de 12 m et au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété de ADJAGLO Togoshie, Parcelle B au Nord par la propriété de ADENYO Sodjinsi, au Sud par une rue non dénommée de 12 m, au à l'Est par la propriété de ALOMENOUE Edoh et au à l'Ouest par la propriété de ADJAGLO Togoshie.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230800122-GL déposée le 03/08/2023, Mme GNASSINGBE BIWIZIBE, profession : directrice de société, demeurant et domiciliée à TOKOIN GBONVIE, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 02 ha 31 a 16 ca, situé à Adétikopé, connu sous le nom de Yotikpo, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoè-Nyivé 6 et détaillé comme suit : Parcelle A au Nord par une rue non dénommée de 20 m, au Sud par une rue non dénommée de 16 m, à l'Est par une rue non dénommée de 14 m et à l'Ouest par une rue non dénommée de 16 m, Parcelle B au Nord par une rue non dénommée de 14 m, au Sud par une rue non dénommée de 14m, à l'Est par une rue non dénommée de 16 m et à l'Ouest par la collectivité AGBOZO Adoko, Parcelle C au Nord et Ouest par des rues non dénommées de 14 m et au Sud et Est par des rues non dénommées de 16 m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230800123-GL déposée le 03/08/2023, M. KPADENOU N'KOULETE KODJO, profession : directeur de société, demeurant et domicilié à KEGUE KELEGOUGAN, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03 a 00 ca, situé à Be, connu sous le nom de Kélégou, préfecture de Golfe, commune de Golfe1 et borné au Nord par une rue non dénommée de 14 m, au Sud par le lot N° 1129, au à l'Est par le lot N° 1136 A et au à l'Ouest par le lot N° 1135.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230800124-GL déposée le 03/08/2023, Mme AKOTO Yawoa Yram, profession : Vendeurs sur les marches et assimilés, demeurant et domiciliée à AGOE KETRIDJAN, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02 a 90 ca, situé à ADETIKOPE, connu sous le nom de Adétikopé, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoè-Nyivé 6 et borné au Nord par une rue de 14 m et à l'Est, au Sud et à l'Ouest par la propriété de AMEGAN Djo Joseph.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230800125-GL déposée le 03/08/2023, M. MEGNONTCHI ALBERT, profession : Vendeurs sur les marches et assimilés, demeurant et domicilié à LANKOUVI, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02 a 96 ca, situé à LANKOUVI, connu sous le nom de Yakpo, préfecture de Golfe, commune de Golfe 7 et borné et au Nord par une rue de 24 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230800126-GL déposée le 03/08/2023, M. AKAKPO AMEGNONA HOLALI, profession : Commerçant, demeurant et domicilié à HEDZRAWANE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 02 a 45 ca, situé à ATTIEGOU, connu sous le nom de Attiégo, préfecture de Golfe, commune de Golfe 1 et borné au Nord par les lots N° 10 et 11, à l'Est et à l'Ouest par respectivement les lots N° 13 B et 12 A et au Sud par une rue de 20 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230800127-GL déposée le 03/08/2023, Mme CATORC CHRISTELLE P. E, profession : ménagère, demeurant et domiciliée à ATIKPODJI / RUE DES LOCAMES / FACE HOTEL ANYINEFA, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 09 a 94 ca, situé à Agbodrafo, connu sous le nom de Abatekopé, préfecture des Lacs, commune de Lacs 3 et borné au Nord par une rue de 12 m, au Sud par la propriété de ANANI, au à l'Ouest par une rue de 12 m et au à l'Est par la propriété de AGOSSOU Ayaovi.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230800128-GL déposée le 03/08/2023, M. CATORC FRANCK MIGUEL, profession : Commerçant, demeurant et domicilié à ATIKPODJI / RUE DES LOCAMES / FACE HOTEL ANYINEFA, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05 a 94 ca, situé à Agbodrafo, connu sous le nom de Abatékopé, préfecture des Lacs, commune de Lacs 3 et borné au Nord, Sud et à l'Ouest par la propriété ANANI et au à l'Est par une rue de 12 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230800129-GL déposée le 03/08/2023, Mme ANOUMOU AKOUVI, profession : assistante administrative, demeurant et domiciliée à CASSABLANCA, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03 a 00 ca, situé à AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de Lankouvi, préfecture de Golfe, commune de Golfe 7 et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété de KONVE Kodjo et au Sud par une rue de 16 m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230800130-GL déposée le 03/08/2023, M. NOUGLOKOU KOFFI CHRISTIAN, profession : Professions administratives intermédiaires et assimilées, demeurant à BE/LOME et domicilié à AGOE ANOKUI DERRIERE LA MAIRIE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02 a 97 ca, situé à AGOENYIVE, connu sous le nom de Anokui, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoè-Nyivé 1 et borné au Nord par une rue non dénommée de 28 m, à l'Est par le lot n° 29, à l'Ouest par le lot n° 31B et au Sud par le lot n° 30.

Il déclare que ledit immeuble appartient à la société GROUP LIGHT MEDICAL et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230800131-GL déposée le 03/08/2023, M. AGBEMAVI KOMLAN DZIFANU, profession : Sociologues, psychologues, anthropologues et assimilés, demeurant et domicilié à SAGBADO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 04 a 49 ca, situé à Aflao Ségbé, connu sous le nom de Zanvi, préfecture de Golfe, commune de Golfe 7 et borné au Nord par une rue 14m et au Sud, Est et Ouest par la propriété de KPATA Sowadan.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230800132-GL déposée le 03/08/2023, M. YAKPO OSSOBE KODJO EDEM, profession : géographe, demeurant et domicilié à NON LOIN DE LA POSTE AVEDJI, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03 a 44 ca, situé à AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de Lankouvi-Avoemé, préfecture de Golfe, commune de Golfe 7 et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par respectivement les lots N° 1783, 1785A et 1784 et à l'Est par la Route Logoté-Lankouvi-Avoemé de 30 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230800133-GL déposée le 03/08/2023, M. ABODJI TCHONTCHOKO MAZA, profession : fonctionnaire, demeurant et domicilié à CACAVELI, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 06 a 27 ca, situé à TOGBLEKOPE, connu sous le nom de Alinka, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoè-Nyivé 4 et borné au Nord et à l'Ouest par respectivement les lots N° 1766 et 1768 et à l'Est et au Sud par des rues de 14 m chacune.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230800134-GL déposée le 03/08/2023, M. PIO Cadiry, profession : Salarié, demeurant à APEDOKOE GBOMAME et domicilié à APEDOKOE GBOMAME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 02 a 26 ca, situé à Aflao Ségbé, connu sous le nom de Zanve, préfecture de Golfe, commune de Golfe 7 et borné au Nord par la collectivité AGBAVON, au Sud par une rue de 14 m, à l'Est par la collectivité FOUYIKOU et à l'Ouest par une rue de 14 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230800135-GL déposée le 03/08/2023, M. VLAVONOU MANONTIKPO KWAMI, profession : Spécialités de l'informatique non classes ailleurs, demeurant et domicilié à AVEPOZO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 15 a 44 ca, situé à ANEHO, connu sous le nom de Messan-Condji, préfecture des Lacs, commune de Lacs 1 et borné au Nord par une rue de 14 m et à l'Est, au Sud et à l'Ouest par la collectivité de-SOUZA.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230800136-GL déposée le 03/08/2023, M. BARBANAO MAWARETOM, profession : mécanicien, demeurant à SANGUERA et domicilié à MAISON NON LOIN DU BAR ESPOIR, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 02 a 16 ca, situé à Fozui, connu sous le nom de Anyigbé, préfecture de Golfe, commune de Golfe 5 et borné au Nord par une rue de 10 m, au Sud et à l'Est par la propriété de TOVIEGNIKOU et au à l'Ouest par une rue de 16 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230800137-GL déposée le 03/08/2023, Mme DAHOUIINDJI Nontoun Akoua épouse NOUGBOU, profession : déclarante en douanes, demeurant et domiciliée à YOKOE, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03 a 00 ca, situé à Aflao Sagbado, connu sous le nom de Logoté, préfecture de Golfe, commune de Golfe 6 et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété de GLEKOU et au Sud par une rue non dénommée de 16 m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230800138-GL déposée le 03/08/2023, Mme AGBERE KOKOH LAMI, profession : Professions administratives intermédiaires et assimilées, demeurant et domiciliée à RESIDENCE DU BENIN, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 09 a 25 ca, situé à TOGBLEKOPE, connu sous le nom de Kpédevikopé, préfecture d'Agôè-Nyivé, commune d'Agôè-Nyivé 4 et borné au Nord par une rue de 14 m, à l'Est par les lots N° 798 et 797, au Sud par la Route Alinka-Togblékopé de 50 m et à l'Ouest par les lots N° 794 et 793.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230800139-GL déposée le 03/08/2023, M. AMIDOU ABDUL-SAMAD, profession : Etudiant, demeurant et domicilié à CACAVELI, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03 a 00 ca, situé à ADETIKOPE, connu sous le nom de Logoé, préfecture d'Agôè-Nyivé, commune d'Agôè-Nyivé 6 et borné au Nord, à l'Est et au Sud par la propriété de TAGA Koami et TAGA Komi et à l'Ouest par une rue de 14 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels..

Suivant réquisition, n° 230800140-GL déposée le 03/08/2023, Mme KANGARA ANATOU, profession : Vendeurs sur les marches et assimilés, demeurant et domiciliée à ADIDOGOME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 67 ca, situé à LEGBASSITO, connu sous le nom de Yohonou, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoè-Nyivé 2 et borné au Nord, à l'Ouest et à l'Est par la propriété de ALLA Komi Gatchiglo et au Sud par une rue de 14 m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230800141-GL déposée le 03/08/2023, M. AMEVOR JACQUES A. M, profession : gestionnaire commercial, demeurant à TOKOIN GBOSSIME et domicilié à BOULEVARD DE LA KARA DE TODMAN VERS GBOSSIME 2EME ANGLE RUE GAUCHE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03 a 00 ca, situé à SEGBE, connu sous le nom de Akato Viépé, préfecture de Golfe, commune de Golfe 7 et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité AGOSSO et au Sud par une rue de 14 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230800142-GL déposée le 03/08/2023, M. AMEMASSO KOFFI AKOETE, profession : Enseignant, demeurant et domicilié à SAGNRAME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03 a 01 ca, situé à Sanguéra, connu sous le nom de Sanyramé, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoè-Nyivé 5 et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité WINOSSOU et au Sud par une rue non dénommée de 14 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels. .

Suivant réquisition, n° 230800143-GL déposée le 03/08/2023, M. LISSANON DOSSOU ROMARIC K, profession : directeur de société, demeurant à AKODESSEWA et domicilié à BD FELIX H BOIGNY, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 04 a 52 ca, situé à BAGUIDA, connu sous le nom de Hodankopé, préfecture de Golfe, commune de Golfe 6 et borné au Nord par le lot n° 15A, à l'Ouest par le lot n° 14, au Sud par le lot n° 17 et à l'Est par une rue de 16 m.

Il déclare que ledit immeuble appartient à la MICROFINANCE MILLENIUM et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230800144-GL déposée le 03/08/2023, M. DJEDJA BILIZAM, profession : Chauffeur de taxis et conducteurs d'automobiles et de camionnettes, demeurant et domicilié à ADIDOGOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02 a 70 ca, situé à AGOENYIVE, connu sous le nom de Houmbi-Aveyime, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoè-Nyivé 1 et borné au Nord, à l'Est et au Sud par respectivement les lots N° 323 A, 324 et 325 et à l'Ouest par une rue de 12 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230800145-GL déposée le 03/08/2023, M. DJEDJA BILIZAM, profession : Chauffeur de taxis et conducteurs d'automobiles et de camionnettes, demeurant et domicilié à ADIDOGOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02 a 50 ca, situé à TOGBLEKOPE, connu sous le nom de Togblékopé Akoin, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoè-Nyivé 4 et borné au Nord, à l'Est et au Sud par la collectivité AGBAVON et à l'Ouest par une rue de 14 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230800146-GL déposée le 03/08/2023, Mme AGLEBE ADJOWA AWOEFAVI, profession : cuisinière, demeurant et domiciliée à DJIDJOLE, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 04 a 77 ca, situé à BE CENTRE, connu sous le nom de Kégué, préfecture de Golfe, commune de Golfe 2 et borné au Nord par le lot n° 150, à l'Est par le lot n° 148, à l'Ouest par le lot n° 152 et au Sud par une rue de 20 m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230800147-GL déposée le 03/08/2023, M. ADJAFKO KOMLAN SENAME, profession : Vendeurs sur les marches et assimilés, demeurant et domicilié à GBOMAME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02 a 96 ca, situé à AFLAO APEDOKOE, connu sous le nom de Gbomame, préfecture de Golfe, commune de Golfe 5 et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété de DJAMESSI Komlan et à l'Est par une rue de 12 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230800148-GL déposée le 03/08/2023, M. DE SOUZA KOFFI GRATIEN, profession : Missionnaire, demeurant à Kotokou-Kondji et domicilié à non loin du cabinet de notaire Iodonou, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03 a 15 ca, situé à Be-Est, connu sous le nom de Bè-Kpota, préfecture de Golfe, commune de Golfe 1 et borné au Nord par le croisement de deux rues de 12 m, au Sud par le lot N° 448 et à l'Est et Ouest par deux rues de 12 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230800149-GL déposée le 03/08/2023, M. BEKLEY BOSSOBENDOU, profession Spécialités de l'informatique non classes ailleurs, demeurant à et domicilié à DOUMASSESE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03 a 00 ca, situé à LOME LEGBASSITO, connu sous le nom de Avekponou, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoè-Nyivé 2 et borné au Nord par une rue de 14 m et à l'Est, au Sud et à l'Ouest par la collectivité KOUDAKPO.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230800150-GL déposée le 03/08/2023, M. DJAFALO ESSOBIYOU, profession : Economistes, demeurant et domicilié à AVEDZI, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02 a 57 ca, situé à Légbassito, connu sous le nom de Avinato, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoè-Nyivé 2 et borné au Nord, Sud et à l'Est par la propriété de BARAGBON et au à l'Ouest par une rue de 14 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230800151-GL déposée le 03/08/2023, M. SALAMI ALI SOULEMANE, profession : retraité, demeurant à AFLAO GAKLI et domicilié à AFLAO GAKLI LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01 a 53 ca, situé à Agoenyivé, connu sous le nom de Houmbi, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoè-Nyivé 1 et borné au Nord et Ouest par le lot N°546 B, au Sud par le lot N° 568 et au à l'Ouest par une rue non dénommée de 24 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230800152-GL déposée le 04/08/2023, M. KALAO SOLI-EYOU, profession : entrepreneur, demeurant et domicilié à ZANGUERA, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 15 a 33 ca, situé à AGOENYIVE, connu sous le nom de Vakpossito, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoè-Nyivé 2 et borné au Nord par la Route Vakpossito-Agoènyivé de 20 m, à l'Est par les lots N° 719 et 720, au Sud par une rue de 14 m et à l'Ouest par les lots N° 723, 724 B et 721 B.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230800153-GL déposée le 04/08/2023, M. ADOVI KOKOU MESSANH, profession : Professions administratives intermédiaires et assimilées, demeurant et domicilié à AVEPOZO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01 a 62 ca, situé à BAGUIDA, connu sous le nom de Kpogan, préfecture de Golfe, commune de Golfe 6 et borné au Nord par le lot n° 2297, à l'Ouest par le lot n° 2298, au Sud par le lot n° 2299B et à l'Est par une rue non dénommée de 14 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230800154-GL déposée le 04/08/2023, Mme MOUTAIROU MOUSSINATOU A. EPSE DERMANE, profession : Commerçante, demeurant et domiciliée à AGOE NYIVE AMADETA, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02 a 03 ca, situé à SANGUERA, connu sous le nom de Amadenta, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoè-Nyivé 5 et borné au Nord, à l'Ouest et à l'Est par la propriété de DEFFODJI H. et au Sud par un passage de 6 m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230800155-GL déposée le 04/08/2023, M. DJIMAH WASSIWOU, profession : technicien, demeurant et domicilié à BE KPOTA, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 02 a 50 ca, situé à Adetikopé, connu sous le nom de Yotikpo, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoè-Nyivé 6 et borné au Nord par une rue non dénommée de 18 m, au Sud par la collectivité AGBOZO ADONKO, à l'Est par une rue non dénommée et à l'Ouest par la propriété de EDO.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230800156-GL déposée le 04/08/2023, M. LODONOU MENSAH KOKOVI, profession : Techniciens en électricité, demeurant et domicilié à AKODESSEWA, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 01 a 87 ca, situé à BAGUIDA, connu sous le nom de Kpogan-Agodékè, préfecture de Golfe, commune de Golfe 6 et borné au Nord et à l'Est par la propriété de SEDO et au Sud et à l'Ouest par respectivement des rues de 30 m et de 16 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230800157-GL déposée le 04/08/2023, M. ARIMYAOU IDRISOU, profession : sans emploi, demeurant et domicilié à ADIDOGOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06 a 00 ca, situé à TOGBLEKOPE, connu sous le nom de Sivédomé, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoè-Nyivé 4 et borné au Nord par une rue de 14 m et à l'Est, au Sud et à l'Ouest par la propriété VIZA Kokouvi Sonyito.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230800158-GL déposée le 04/08/2023, Mme ZIGGAR HINSIVIADJOAVI, profession : Vendeurs sur les marches et assimilés, demeurant et domiciliée à HOUMBI, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 04 a 68 ca, situé à AGOE-NYIVE, connu sous le nom de Agouévé-Fiové, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoè-Nyivé 1 et borné au Nord par une rue de 14 m, à l'Ouest par une rue de 16 m, au Sud par les lots n° 42B et 43B et à l'Est par le lot n° 42B.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230800159-GL déposée le 04/08/2023, M. DJINADOU DJAMIU, profession : revendeur, demeurant et domicilié à AMADAHOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03 a 01 ca, situé à AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de Ségbé, préfecture de Golfe, commune de Golfe 7 et borné au Nord par une rue de 14 m et à l'Est, au Sud et à l'Ouest par la propriété de SEPENOU.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230800160-GL déposée le 04/08/2023, M. YAKPA PANDE ESSODEKE, profession : médecin, demeurant et domicilié à RESIDENCE SISE NON LOIN DE LA MAIRIE D'AGOE NYIVE 3, VAKPOSSITO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03 a 00 ca, situé à AGOENYIVE, connu sous le nom de Vakpossito, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoè-Nyivé 3 et borné au Nord par une rue de 20 m et à l'Est, au Sud et à l'Ouest par la propriété AHIANWOTOR Kokouvi.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230800161-GL déposée le 04/08/2023, M. AKPADZA KOSSI, profession : Salarié, demeurant et domicilié à YOKOE DERRIERE PHARMACIE EPIPHANIE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 01 a 21 ca, situé à Aflao Sagbado, connu sous le nom de Soviépé, préfecture de Golfe, commune de Golfe 7 et borné au Nord par une rue de 20 m, au Sud et à l'Ouest par le lot N°991 A et au à l'Est par une rue de 12 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230800162-GL déposée le 04/08/2023, M. ADJANA MANZAMA, profession : Professions administratives intermédiaires et assimilées, demeurant à AGOE-ZOPOMAHE et domicilié à TCHAMINDE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 05 a 85 ca, situé à LEGBASSITO, connu sous le nom de Ahonkpoè, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoè-Nyivé 2 et borné au Nord et à l'Ouest par la collectivité AWAGNO et au Sud et à l'Ouest par des rues de 14 m chacune.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230800163-GL déposée le 04/08/2023, M. N'GANI SIMTOKINA, profession : retraité, demeurant et domicilié à LOGOPE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 04 a 01 ca, situé à Logopé, connu sous le nom de Logopé, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoè-Nyivé 1 et borné au Nord par le lot N° 930 et à l'Ouest par le lot N° 933.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230800164-GL déposée le 04/08/2023, M. AWESSO PIWEDEOU E, profession : Ingénieur et assimilé, non classes ailleurs, demeurant et domicilié à ATIKOUME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02 a 95 ca, situé à AGOENYIVE, connu sous le nom de Dikamé, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoè-Nyivé 4 et borné au Nord par une rue de 20 m et à l'Est, au Sud et à l'Ouest par la propriété de AFANDOLO Akou.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230800165-GL déposée le 04/08/2023, M. DOSSEH Yaovi, profession : Vendeur sur les marches et assimilés, demeurant et domicilié à WONYOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 03 a 69 ca, situé à Togblékopé, connu sous le nom de Atsanvé, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoè-Nyivé 4 et borné au Nord par une rue existante de 12 m et au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété de DOSSEH.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230800166-GL déposée le 04/08/2023, M. DOSSEH Yaovi, profession : Vendeur sur les marches et assimilés, demeurant et domicilié à WONYOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 07 a 88 ca, situé à Togblékopé, connu sous le nom de Nyivémé, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoè-Nyivé 4 et borné au Nord par la Route Togblékopé Alinka de 30 m, au Sud par une rue existante de 10 m, au à l'Est par le Dispensaire et l'Eglise Catholique St Joseph de Togblékopé et au à l'Ouest par la propriété DRAH-KPODO.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230800167-GL déposée le 04/08/2023, Mme KONDO LARISSA B. A. E, profession : Etudiante, demeurant et domiciliée à SAGBADO, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01 a 38 ca, situé à AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de Akato Viépé, préfecture de Golfe, commune de Golfe 7 et borné au Nord par une rue de 14 m et à l'Est, au Sud et à l'Ouest par la propriété de ELO-AGOUTE Kokou.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230800168-GL déposée le 04/08/2023, M. ASSAMLA ASSESSA, profession : Techniciens comptables, demeurant et domicilié à AVEDJI, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01 a 46 ca, situé à Aflao Sagbado, connu sous le nom de Akato-Viépé, préfecture de Golfe, commune de Golfe 7 et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété BADA DOVE et au Sud par une rue de 16 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230800169-GL déposée le 04/08/2023, M. SOTOME RICHARD, profession : revendeur, demeurant et domicilié à VERS PHARMACIE BAGUIDA, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 05 a 98 ca, situé à Baguida, connu sous le nom de Baguida, préfecture de Golfe, commune de Golfe 6 et borné au Nord par le lot 9, au Sud par une rue non dénommée de 16 m, à l'Est par le lot 11 et à l'Ouest par une rue non dénommée de 16 m.

Il déclare que ledit immeuble appartient à SOTOME RICHARD, SOTOME JACQUES ENYONAME, SOTOME JEAN et SOTOME ADJO ADELPHÉ, et n'est à sa connaissance grevé d'aucun droit ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230800170-GL déposée le 04/08/2023, M. ODJEKE KOMI LANTHOUKOU, profession : Salarié, demeurant à SADA Campement et domicilié à Non loin de l'Orphelina et à côté de la Salle du Royaume des Témoins de Jéhovah , majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03 a 05 ca, situé à AGOE-SOGBOSSITO, connu sous le nom de Nyamassi Zogbégan, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoè-Nyivé 2 et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété de WODOKPOE et au Sud par une rue de 14 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230800171-GL déposée le 04/08/2023, M. TCHARA BAWELE, profession : Personnel des services de protection et de sécurité, non classe ailleurs, demeurant et domicilié à LEGBASSITO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06 a 00 ca, situé à LOME SANGUERA, connu sous le nom de Nanegbe, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoè-Nyivé 5 et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété de AHIADZIPE Yao Dzidzoli et au Sud par une rue de 14 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230800172-GL déposée le 04/08/2023, Mme AMOUZOU AMEYO JEANNE, profession : revendeuse, demeurant et domiciliée à GBONVE VERS CARREFOUR DEUX LIONS, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 06 a 33 ca, situé à LOME SANGUERA, connu sous le nom de Nanegbé, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoè-Nyivé 5 et borné au Nord et à l'Ouest par des rues de 14 m chacune et à l'Est et au Sud par la collectivité AGBOBA.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230800173-GL déposée le 04/08/2023, M. ADEDOUTAN Fatai, profession : assistant de direction, demeurant à AGOE-ZONGO et domicilié à AGOE-ZONGO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01 a 51 ca, situé à ADETIKOPE, connu sous le nom de Lomegnon-Kopé, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoè-Nyivé 6 et borné au Nord, à l'Est et au Sud par la propriété de AZIAKOU Kodjo et à l'Ouest par une rue de 16 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230800174-GL déposée le 04/08/2023, Mme KASSENE A. JEANNE HERMINE, profession : Etudiante, demeurant et domiciliée à CACAVELI, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 04 a 67 ca, situé à AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de Akato-Avoemé, préfecture de Golfe, commune de Golfe 7 et borné au Nord par la propriété de KPOSSOU, à l'Est par une rue de 14 m et au Sud et à l'Ouest par la propriété de AGOSSOU-GOZO.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230800175-GL déposée le 04/08/2023, M. ADEKAMBI COMLANVI A, profession : directeur de société, demeurant et domicilié à BAGUIDA, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06 a 00 ca, situé à AGBODRAFO, connu sous le nom de Goumoukopé, préfecture des Lacs, commune de Lacs 3 et borné à l'Est, à l'Ouest et au Sud par la propriété de ADOTEVI-AKUE et au Nord par une rue non dénommée de 14 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230800176-GL déposée le 04/08/2023, M. ABDOULKARIMABDOULAYE, profession : Vendeurs sur les marches et assimilés, demeurant et domicilié à TOGBLE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05 a 98 ca, situé à Togblé Kopé, connu sous le nom de Dégomé, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoè-Nyivé 4 et borné au Nord par le lot N° 141, au Sud par une rue non dénommée de 14 m, au à l'Est par le lot N° 142 et au à l'Ouest par une rue non dénommée de 14 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230800177-GL déposée le 04/08/2023, M. AKOUSSAN DANSOU, profession : Enseignant, demeurant et domicilié à NANEGBE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 02 a 98 ca, situé à SANGUERA, connu sous le nom de Nanégbé, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoè-Nyivé 5 et borné au Nord et à l'Est par la propriété de ALA Atsu Akpéné, au Sud par une rue de 14 m et à l'Ouest par un passage de 6 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230800178-GL déposée le 04/08/2023, M. KASSEGE SETHSON, profession : démographe, demeurant et domicilié à AVEDJI, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03 a 00 ca, situé à LEGBASSITO, connu sous le nom de Yohonou, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoè-Nyivé 2 et borné au Nord, à l'Est et au Sud par la propriété de YAO Afi épse KITEGI et à l'Ouest par une rue de 20 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230800179-GL déposée le 04/08/2023, Mme KUMEDJINA Adjovi Genevieve, profession : Etudiante, demeurant et domiciliée à AGOE ASSIYEYE, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02 a 89 ca, situé à ADETIKOPE, connu sous le nom de Tonoukouti, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoè-Nyivé 6 et borné au Nord, à l'Est et au Sud par la propriété de KOLIKO et à l'Ouest par une rue non dénommée de 14 m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230800180-GL déposée le 04/08/2023, M. HOUNKPATI KOAMI CLEMENT, profession : revendeur, demeurant à AGOE et domicilié à DEVEGO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01 a 50 ca, situé à Baguida, connu sous le nom de Dévégo, préfecture de Golfe, commune de Golfe6 et borné au Nord et Ouest par le lot 30 A, au Sud par le lot 32 et à l'Ouest par une rue non dénommée de 14 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230800181-GL déposée le 04/08/2023, Mme KOULETIO AFI AVI épouse DA SILVEIRA, profession : couturière, demeurant et domiciliée à RESIDENCE SISE A ABLOGAME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02 a 98 ca, situé à AGBATA, connu sous le nom de Agbata, préfecture des Lacs, commune de Lacs 3 et borné au Nord par une rue de 12 m et à l'Est, au Sud et à l'Ouest par la propriété de DJIKO.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.